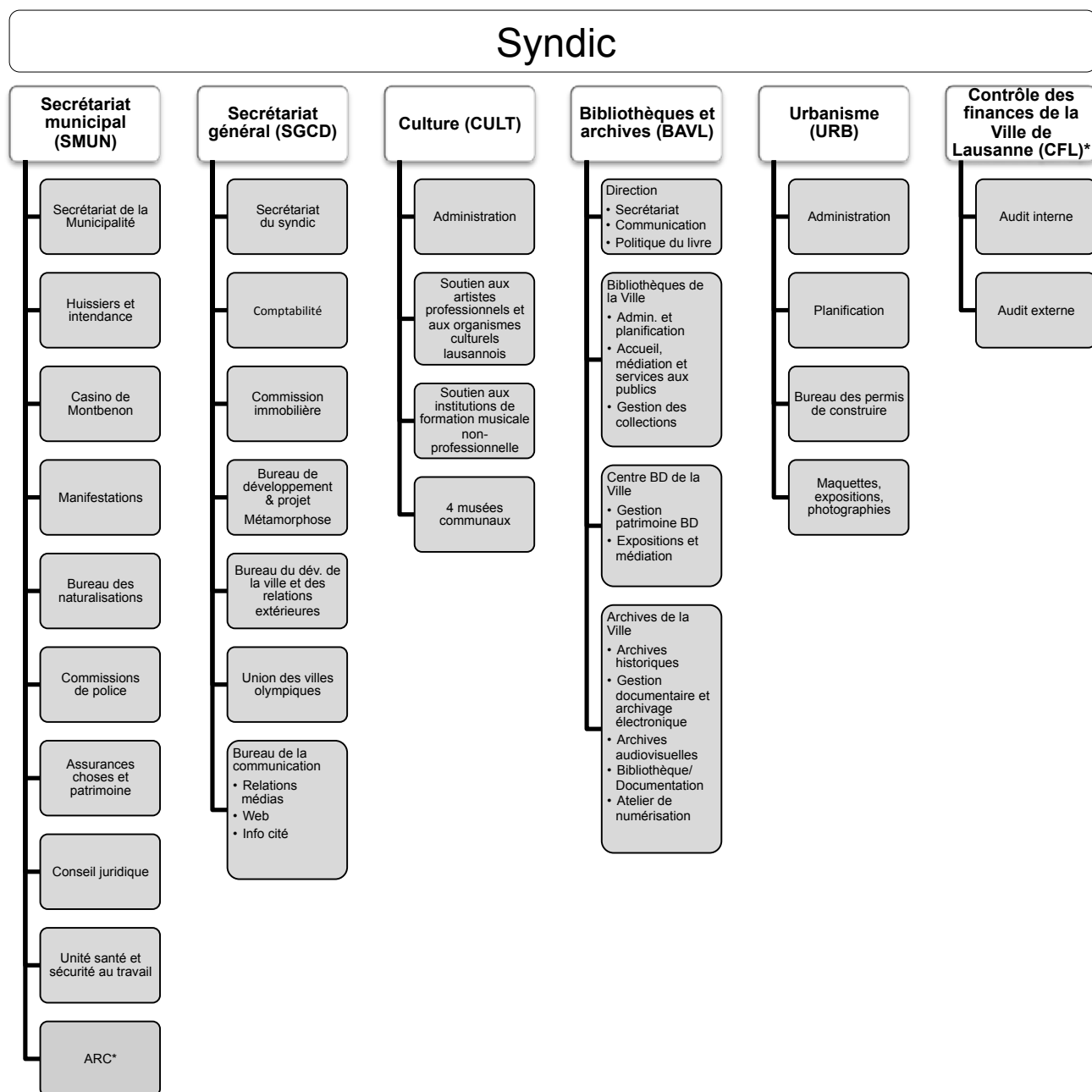


Direction de la culture et du développement urbain



*rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Les premiers mois de la nouvelle législature 2016-2021 se traduisent par un fort esprit de collaboration et de transversalité, une gestion volontariste des changements en cours et l'affirmation de valeurs d'efficacité et d'écoute des besoins des habitant-e-s.

Lausanne est aujourd'hui engagée dans une mutation profonde notamment grâce aux grands projets qui peu à peu déploient leurs ailes pour traduire l'ambition de la Municipalité en faveur d'un premier écoquartier aux Plaines-du-Loup, d'un nouveau stade de football et du centre sportif de la Tuilière. D'autres projets germent encore, comme l'écoquartier des Prés-de-Vidy, le développement de Malley ou la rénovation du stade de Coubertin. Dans ce cadre, l'urbanisme revêt une importance cruciale pour veiller à un développement urbain harmonieux et attentif à la préservation du patrimoine naturel et architectural ainsi qu'à la qualité de vie et aux équilibres sociaux au sein des quartiers.

Les avancées principales en matière d'urbanisme concernent l'entrée en vigueur de trois plans de quartier (Grangette-Praz-Séchaud, En Contigny et Calvaire) ainsi que l'approbation par le Conseil communal du plan de quartier de St-Laurent et de deux plans partiels d'affectation (Tuilière Sud et Plaines-du-Loup pour la partie Métamorphose). La priorisation des projets lausannois aux horizons 2030 et 2040 ainsi que le redimensionnement des zones à bâtir dans le cadre de la nouvelle LAT sont des enjeux déterminants pour la Ville qui ont nécessité un investissement particulier.

Dans le domaine de la culture, l'année a été ponctuée par le 40^e anniversaire de la Collection de l'Art Brut, la rénovation toujours en cours du Musée historique, le démarrage du chantier du nouveau MCBA, l'attribution d'importants crédits d'études pour la rénovation et la transformation d'une part du Théâtre de Vidy et d'autre part du cinéma Capitole et la nomination d'un nouveau chef de service, M. Michael Kinzer, en remplacement de M. Fabien Ruf qui a quitté son poste le 31 décembre 2016, après s'être engagé pendant dix ans pour le rayonnement et le développement culturel de Lausanne.

Dans le secteur des bibliothèques et archives, l'année a été marquée par le déploiement réussi de nombreux projets innovants, comme la signature conjointe avec le Canton de Vaud de conventions avec trois éditeurs, la co-réalisation d'un festival du polar (Lausan'noir), l'ouverture de la bibliothèque de La Sallaz, l'ouverture publique du nouveau portail numérique des bibliothèques, le lancement du projet de gestion documentaire pour l'administration en coopération avec le SOI, la préparation d'une plate-forme numérique d'accès aux archives et la continuation d'une collaboration exemplaire entre le Centre BD, le festival BDFIL et les chercheurs.

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique
- assurances choses et patrimoine
- casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Casino	7.90	7.90	7.90	8.90
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.90	9.00	9.50
Conseil juridique	2.00	2.00	3.00	3.00
Huissiers et Intendance	13.64	13.64	13.64	13.64
Manifestations	3.00	2.80	2.80	2.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	13.55	11.40	12.75	13.30
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Secrétariat de la Municipalité	11.30	11.20	11.50	11.20
Total service	77.94	75.39	78.14	79.89

Pour le Casino, la différence s'explique par une transition de deux mois entre l'ancien et le nouveau titulaire.

Pour la Commission de police, 1.0 EPT est gelé pour cause de congé non payé de longue durée.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Casino	10	7.90	11	8.90
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	9	8.90	10	9.50
Conseil juridique	2	2.00	3	3.00
Huissiers et Intendance	15	13.64	15	13.64
Manifestations	3	2.80	3	2.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	15	11.40	17	13.30
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	5	4.05
Secrétariat de la municipalité	12	11.20	12	11.20
Total service	85	75.39	90	79.89

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2

Fin de contrat	5
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	11

Dans les 5 départs pour fin de contrat, les 3 municipaux sortants au 30 juin 2016 ont été comptés.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée en premier lieu par l'organisation des élections communales. Celles-ci ont mobilisé plus de 400 personnes, affectées aux multiples fonctions nécessaires à cette organisation. Pour la première fois, le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche du scrutin. Les résultats définitifs ont ainsi pu être communiqués dans les meilleurs délais.

L'installation des nouvelles autorités et le pilotage de la réorganisation de la Municipalité, ainsi que des directions et des services, sont un second point fort de l'année écoulée. Le SMUN, avec les secrétariats généraux des directions et les services transversaux concernés (SPEL, SFIN, SOI), a coordonné ces travaux, qui ont porté en particulier sur les déménagements de services ou entités, la réorganisation des comptabilités des directions, les effets sur les plans des postes des services et les transferts inter-services/directions, le suivi des impacts sur le plan informatique ou encore la préparation de la procédure budgétaire.

La réorganisation du Service lui-même représente un autre point fort de cette année 2016. Deux services ont en effet été intégrés au SMUN dès le 1^{er} juillet 2016: le Service du protocole et des affaires extérieures et le Service juridique. Par ailleurs, une nouvelle unité manifestations a été créée, avec le rattachement au SMUN de trois collaborateurs de l'unité marketing urbain de DEVCOM. Le SMUN consolide ainsi son rôle de service transversal d'appui à la Municipalité, aux directions et aux services de l'administration.

SECRETARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 47 séances de Municipalité en 2016, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacun des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets intéressant le collège municipal, de documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

En outre, le SMUN a lancé un projet d'informatisation des séances de la Municipalité afin de pouvoir simplifier et optimiser le flux des informations et des décisions ainsi que d'avoir une gestion des séances sans papier.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN est destiné à appuyer et informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN pourra désormais davantage s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité.

Le SMUN est notamment responsable du traitement de la correspondance adressée à la Municipalité. Cela correspond, en 2016, à plus de 1'200 courriers, qui sont renvoyés dans les directions pour un suivi dépendant de leur importance (réponses par les directions ou services, ou par la Municipalité).

Le SMUN élabore également des outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures). L'harmonisation de processus vise à rendre le travail des directions et de la Municipalité plus efficient, ainsi qu'à renforcer l'identité de la Ville à l'extérieur.

Le SMUN coordonne ensuite l'élaboration de documents transversaux destinés au Conseil communal (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens, etc.).

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales. En 2016, nous pouvons citer la mise en œuvre de la réorganisation de l'administration (cf. événements marquants) ou encore le suivi de l'élaboration du programme de législature 2016-2021, en collaboration avec le DEVCOM (puis le Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures depuis le 1^{er} janvier 2017).

Enfin, dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.), ce qui comprend notamment l'organisation des réceptions officielles.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes d'urgence, etc.).

Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Enfin, comme cela a été relevé sous « événements marquants » concernant les élections communales 2016, le SMUN est en outre chargé de l'organisation des votations et élections pour le Bureau électoral (procédures liées aux droits populaires – initiatives et référendums – et traitement du vote par correspondance).

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil du Conseil fédéral, le 13 avril, lors d'une cérémonie publique à la place St-François ;
- la cérémonie commémorative, le 15 septembre à la salle du Conseil communal, du concert donné par le jeune Mozart, alors âgé de dix ans, dans cette salle, en 1766, soit il y a 250 ans
- le culte officiel, le 4 novembre à l'église Saint-François, de lancement du 500^e anniversaire de la Réforme dans le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne s'étant vu décerner à cette occasion le titre de « Cité européenne de la Réforme » par la Communion d'Eglises Protestantes en Europe.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2016, 20 expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont six par des services communaux.

Coordination des villes de suisse romande (CVSR)

Lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée le 7 octobre 2016, le nouveau syndic M. Grégoire Junod a été élu à la présidence en remplacement de M. Daniel Brélaz, démissionnaire. La gestion et le secrétariat de la CVSR sont assurés par le chef du protocole.

Deux colloques ont été organisés en 2016, auxquels sont invités les exécutifs et les législatifs des villes membres, et les fonctionnaires des administrations intéressés par les sujets traités. Le premier colloque a eu lieu le 18 mars à Lausanne, avec pour thème : *Les défis de la ville du futur*; le second colloque, le 7 octobre à Neuchâtel, sur le thème : *Economie locale et gestion innovante des centres-villes : le rôle des pouvoirs publics*.

(Exposés débats : site internet <http://www.conferencedecoordination.ch>).

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 312 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 225 femmes et 87 hommes (en 2015 : 304 visites à 212 femmes et 92 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année 2016, cet envoi a été adressé à 1'394 jeunes ayant atteint leur majorité (1'213 jeunes en 2015).

BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Au 31 décembre 2016, le corps électoral lausannois comptait 86'602 électeurs/trices (31 décembre 2015 : 85'264), dont 64'462 Suisses et 22'140 ressortissants étrangers ; en outre, 17'276 personnes (31 décembre 2015 : 16'469) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 28 février 2016</i>	63'716	37'538	57.64
a) Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »			
b) Initiative populaire du 28 décembre 2012 « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »			
c) Initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »			
d) La modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)			
<i>Elections communales du 28 février 2016</i>	85'623	42'351	38.76
a) Election du Conseil communal			
b) Election de la Municipalité			
<i>Election communale du 20 mars 2016</i>	85'634	17'842	20.76
a) Election de la Municipalité (2 ^e tour)			
<i>Votation cantonale du 20 mars 2016</i>	63'826	20'878	32.71
a) Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux			
<i>Votation fédérale du 5 juin 2016</i>	63'977	30'049	46.93
a) Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »			
b) Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »			
c) Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »			
d) Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)			
e) Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)			
<i>Votation fédérale du 25 septembre 2016</i>	64'362	27'750	43.09
a) Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »			
b) Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus: pour une AVS forte »			
c) Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)			
<i>Votation fédérale du 27 novembre 2016</i>	64'555	28'635	44.36
a) Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire») »			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 7 référendums fédéraux, 14 initiatives fédérales et d'un référendum cantonal. Au total, 25'946 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés : 1'172 étrangers (673 en 2015) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit 820 requérants, 96 conjoints et 256 enfants (466 requérants, 57 conjoints et 150 enfants en 2015).

Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal se sont réunies conjointement à 44 reprises et ont auditionné 538 candidats – 434 en 2015 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales ; 59 d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

En 2016, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 463 requérants, dont les dossiers comprennent 87 époux et 248 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à deux personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 408 jeunes gens – 436 en 2015 – mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CONSEIL JURIDIQUE

A la suite du départ en retraite du chef du Service juridique au 30 juin 2016, les différentes unités de ce service ont été intégrées au sein du SMUN. Maître Xavier Michellod est le nouveau premier conseiller juridique de la Municipalité. L'objectif de la réorganisation est de renforcer le rôle stratégique et d'appui à la Municipalité et aux services du Conseil juridique.

Les principales tâches du Conseil juridique sont les suivantes :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;

- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes;
- collecte des différents textes légaux et réglementaires appliqués par l'administration en vue de l'élaboration d'un recueil systématique cohérent et accessible.

Thèmes principaux

En raison des changements importants survenus, il est délicat de tirer un bilan chiffré exact de l'activité annuelle. Outre qu'une solution informatique a été trouvée afin de rationaliser l'ouverture, le suivi et le classement des dossiers ainsi que de permettre au service de réagir rapidement à chaque nouvelle sollicitation, il est possible de citer les points suivants :

- stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le Conseil juridique, notamment par la recherche de solutions négociées dans les cas particuliers;
- stabilité du nombre de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts, une baisse pouvant être constatée s'agissant des décisions relatives aux déchets (« taxe au sac »);
- baisse des recours déposés auprès de la Municipalité, notamment en matière d'aide au logement et de places d'amarrage;
- accroissement des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict et du domaine administratif;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait l'objet d'une attention particulière.

CASINO DE MONTBENON

Le Casino de Montbenon a vu le départ en retraite de son administrateur, M. Claude Dittli, fin décembre 2016. Ce dernier a été remplacé par M. Stéphane Meylan qui est entré en fonction le 1^{er} novembre 2016.

Alors que le budget global de locations de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon bleu était fixé à CHF 210'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 286'398.- (+36% par rapport au budget), sans compter les gratuités de CHF 44'406.- pour les événements des services communaux.

Événements

C'est un record, 681 événements ont été accueillis en 2016 (568 en 2015, 514 en 2014). La répartition par trimestre et par salle est la suivante :

	Salle Paderewski		Salle des Fêtes		Salon bleu	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
janvier-mars	81	79	47	49	27	37
avril-juin	60	73	40	52	28	38
juillet-sept.	53	69	35	38	27	59
octobre-déc.	72	83	54	57	44	47
Total	266	304	176	196	126	181

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

Janvier, mai et juin

- le 15^e Festival au-delà des préjugés. Trois jours de spectacle et compétition hip-hop pour promouvoir la culture urbaine;
- *En attendant Godot*. La compagnie Gianni Schneider a pris ses quartiers au Casino pour les répétitions et six représentations de cette pièce de Samuel Beckett;
- le Festival de la Terre. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des Fêtes, la 12^e édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire.

Juillet, août et septembre

- dans le cadre de Lausanne Estivale: 12 concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des Fêtes et au théâtre de verdure;
- la 12^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts-métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains;
- une première au Casino, un artiste et sa troupe prennent résidence au Casino durant près de deux mois. Karim Slama et ses comparses ont investi la salle Paderewski pour 33 représentations de *Titeuf – le Pestacle*.

Octobre et novembre

- le 15^e « Lausanne Underground Film Festival » avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des Fêtes;

- le 29^e Festival de jazz organisé par l'association « Onze plus ». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la salle des Fêtes;
- enfin, le Casino a accueilli le 4^e Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

L'exercice 2016 a vu une sensible diminution des affaires traitées, en raison du congé maternité de deux secrétaires et d'une baisse des dénonciations sur le domaine privé.

Dans les chiffres, cela se traduit par 74'292 cas traités sur le domaine public (72'817 en 2015). Le nombre d'ordonnances pénales s'élève à 51'175 (65'732 en 2015), avec des recettes se montant à CHF 8'796'082.- (CHF 10'145'225.- en 2015). La diminution des encaissements s'explique par une baisse des décisions rendues par la commission de police, ainsi que par une diminution des sommations et des procédures contentieuses. A noter que 17'042 décisions (18'176 en 2015) n'ont pas été retirées à la poste par les dénoncés, ce qui a engendré un travail administratif certain.

S'agissant du domaine privé, une forte contraction de l'activité est relevée avec 8'553 dénonciations (10'637 en 2015) qui ont entraîné 7'434 ordonnances pénales (8'856 en 2015). Une des causes provient de la préférence des dénonciateurs à encaisser les frais de surveillance (entre CHF 30.- et CHF 50.-) plutôt que de dénoncer les stationnements irréguliers. Les revenus ont également fléchi à CHF 1'113'238.- (CHF 1'405'725.- en 2015).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 82'845 cas (83'454 en 2015). Sur 1'453 oppositions traitées (1'824 en 2015), 198 ont donné lieu à des audiences (354 en 2015). Le Tribunal de district a été saisi de 39 affaires (45 en 2015) dont 10 seulement (11 en 2015) constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

Concernant les conversions des amendes, une nette baisse est à signaler avec 5'389 affaires en 2016 (7'267 en 2015) mais avec un encaissement sensiblement supérieur de CHF 587'405.- (CHF 505'258.- en 2015) explicable par un important versement de l'office d'exécution des peines.

Une nouveauté est à relever avec la possibilité offerte aux contrevenants résidant à l'étranger de payer leur dû par le biais d'une carte de crédit. En un peu moins d'un an, CHF 100'692.- ont été encaissés en provenance de 42 pays.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur: le nombre de sinistres a diminué d'environ 12% avec 334 cas enregistrés contre 381 cas en 2015. L'exercice 2016 s'est soldé par deux baisses des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 20% pour les risques RC (CHF 20'779.- contre CHF 26'119.-) et d'environ 25% pour les risques casco (CHF 135'145.- contre CHF 179'245.-).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.): légère diminution du nombre de sinistres, 9% environ (264 cas contre 291 cas en 2015), importante baisse des préjudices, 39% environ (CHF 856'165.- contre CHF 1'401'112.-).

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST assume les prestations en matière de médecine du travail, du suivi des absences de longue durée, de l'ergonomie, de la sécurité au travail et de l'assurance-accidents LAA.

L'année 2016 a été marquée par les événements suivants :

- l'engagement de trois conseillers en insertion professionnelle dès le 1^{er} janvier 2016;
- l'accueil d'une gestionnaire de dossiers (transférée du SPEL) pour le suivi des absences longue durée dès le 1^{er} avril 2016;
- l'engagement d'une médecin du travail adjointe à 50% dès le 1^{er} septembre 2016;
- l'accueil d'un ergonome dès le 1^{er} septembre 2016;
- le développement du site intranet;
- dès le 1^{er} juin 2016, le déploiement du projet « Bien être et santé au travail » (BEST), direction après direction, en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du SPEL, avec reprise par l'USST du suivi de toutes les absences de longue durée de plus de 21 jours de tous les collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne.

Médecine du travail

Le secteur médecine au travail est composé du médecin du travail, de la médecin du travail adjointe, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2016, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations
Examens d'embauches	285
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	70
Evaluations	260
Examens permis professionnel	4
Aptitude sur dossier	165
Avis sur dossier	484
Nombre de réseaux	25

L'infirmière en santé au travail, supervisée par le médecin du travail et l'infirmière cheffe a réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actions
Examens infirmières pour embauche	285
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	70
Vaccins risques professionnels	319
Vaccins grippe	482
Examens sanguins	94
Consultations infirmières	30

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- coordination état vaccinal des aspirants policiers ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour le service SPADOM.

La nouvelle infirmière cheffe a pu commencer et/ou continuer les projets suivants :

- projet « dépendance » pour harmoniser la prise en charge, unifier les pratiques et compléter les lacunes de connaissance ;
- projet de vaccination de rattrapage pour les collaborateurs/trices (analyse de risque professionnel des agents infectieux).

Bien-être et santé au travail « BEST »

Suite à l'adoption du projet « Bien-être et santé au travail » (BEST / rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences. Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin "Le développement durable, c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits de leur administration" ») et au départ anticipé du médecin conseil, la Municipalité a confié le suivi des absences de longue durée des collaborateurs/trices à l'USST. Il s'agit des incapacités de travail de plus de 21 jours en vue d'un retour au travail ou d'une réinsertion professionnelle.

Entre avril et décembre 2016, 337 situations ont été annoncées. La majeure partie de ces situations a fait l'objet d'une instruction médicale et d'un suivi par la médecine du travail.

Grâce à l'étroite collaboration avec l'Office de l'Assurance Invalidité du Canton de Vaud, la mise en place de mesures de soutien financées a permis de favoriser les reprises d'activité et/ou les réinsertions professionnelles.

Secteur ergonomie

Le nouvel ergonome est entré en fonction le 1^{er} septembre 2016 à 100%. Dans le cadre de ses activités, 55% de son temps est dédié à la santé au travail et 45% à la sécurité au travail.

Au cours de ses quatre premiers mois d'activité, l'ergonome a réalisé différents types d'interventions, notamment des visites de places de travail, des interventions collectives visant la sensibilisation, l'amélioration de l'environnement et de la place de travail, un accompagnement en ergonomie du projet STEPact et sur les achats de matériels.

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurité comme personnes de référence des services pour tous les aspects liés à la santé – sécurité. Les activités principales consistent à soutenir les services dans la mise en place des structures permettant à l'employeur de répondre à ses responsabilités légales.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le ST, via l'inspection du travail Lausanne a réalisé entre 2012-2014. La réussite dépend fortement de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST et le Service au travers des relations avec le/la chef-fe de service, la hiérarchie et le personnel.

Nouveautés

- Cartographie des dangers et des substances par service pour fixer les priorités et évaluer les synergies ;
- partenariat avec le SALV pour les achats (substances, équipements) ;
- réorganisation des commissions de sécurité par communauté de risques ;
- site intranet pour la sécurité servant de veille légale ;
- réalisation d'analyses de postes de travail pour les femmes enceintes.

Chiffres clés

Portfolio des dangers disponibles pour les services	15
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	19
Analyses des chaînes de secours effectuées	11
Analyses des chaînes de secours en attente	39
Analyses de risques maternité	34
Commissions de sécurité : 4 commissions x 4 séances	16
Interventions auprès des services (conseils, accompagnements, rapports de mise en conformité, etc.)	194

Secteur gestion des accidents

La gestionnaire pour les affaires relevant de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) a traité 1'228 annonces d'accident (1'252 en 2015), dont 767 concernaient la Vaudoise Assurances et 461 la Suva. Malheureusement, deux décès suite à des accidents non professionnels sont à déplorer.

La Vaudoise Assurances assure le personnel de 28 services. En collaboration avec le SOI, le déploiement du logiciel SunetPlus dans les services a pu être organisé.

2016: Vaudoise Assurances

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
2015	63	174	156	349	2	20	2	10	1	777
2016	42	185	117	397	1	14	2	9	0	767

2016: Suva

Les collaborateurs/trices de 14 services sont assuré-e-s auprès de la Suva. Les différences entre le nombre d'accidents déclarés en 2015 et 2016 proviennent essentiellement d'accidents survenus en 2015 et déclarés en 2016.

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Décès	ANP Décès	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
2015	71	149	78	142	1	0	13	15	1	3	2	475
2016	85	146	58	139	1	0	10	14	1	6	1	461

Légende des tableaux

AP Accident professionnel
MP Maladie professionnelle

ANP Accident non professionnel
IT Incapacité de travail

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat du syndic et comptabilité de direction

- assure la gestion du secrétariat et la coordination des activités de la direction
- s'occupe du suivi des décisions et des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- gère la comptabilité des services de la Direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation et le conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillent à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau de développement et relations extérieures

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisse et l'Union des Communes Vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise le sommet annuel des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site Internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau de la communication	11.80	11.80	11.20	9.40
Bureau dévelop. immobilier	3.90	2.90	3.90	2.60
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	4.80	4.80	4.80
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	2.80
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.10
Direction CD	1.60	1.60	1.60	1.70
Projet Métamorphose	3.60	2.60	3.60	3.60
Villes Olympiques	1.00	1.00	1.30	1.00
Unité web et multimédia	3.30	3.50	3.50	3.50
Total service	37.10	35.30	37.00	33.50

Le 0.3 EPT vacant à Villes Olympiques étaient utilisés pour compenser une suroccupation de poste de 0.3 EPT du Bureau de la communication dédiés à Villes Olympiques jusqu'au 31.12.2016

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bureau de la communication	14	11.80	11	9.40
Bureau dévelop. immobilier	3	2.90	3	2.60
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	6	4.80	6	4.80
Commission immobilière	3	3.00	3	2.80
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.10
Direction CD	2	1.60	2	1.70
Projet Métamorphose	3	2.60	4	3.60
Villes Olympiques	1	1.00	1	1.00
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Total service	41	35.30	39	33.50

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1	2
Comptabilité CD	1	1
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	

Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par la création du Secrétariat général de la Direction regroupant le Secrétariat du syndicat, la comptabilité de direction, la Commission immobilière, le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM), le Bureau de développement de la ville et des relations extérieures (BDR), les Villes olympiques et le Bureau de la communication.

Commission immobilière (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2016 et a traité 13 affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction en 2016 de trois préavis présentés au Conseil communal :

- préavis N° 2016/07 « Projet de construction de neuf bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts », comprenant 185 logements, des surfaces d'activités, une crèche de 44 places, un parking souterrain de 114 places et quatorze places extérieures, sis chemin de Bérée 28-30-32. Constitution d'un sous-droit de superficie grevant la parcelle n° 7309, en faveur de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL » ;
- préavis N° 2016/40 « Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur du centre sportif de Malley S.A. en remplacement du droit de superficie existant pour permettre la construction du nouveau centre sportif de Malley » ;
- préavis N° 2016/57 « Chemin des Sauges 20 à Lausanne – Parcelle n° 2449 – Cession à la compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher S.A. ».

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2016 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-	(résultat final)
2010	CHF 812'560'260.-	(résultat final)
2011	CHF 764'822'060.-	(résultat final)
2012	CHF 723'920'630.-	(résultat intermédiaire)
2013	CHF 591'680'100.-	(résultat intermédiaire)
2014	CHF 690'965'900.-	(résultat intermédiaire)
2015	CHF 526'255'100.-	(résultat intermédiaire)
2016	CHF 187'652'700.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux supplémentaires d'impôt foncier et d'impôt sur la fortune.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de 18 projets, totalisant 1'837 logements, soit 635 réalisés, 572 en chantier et 630 en cours de développement.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements livrés, mis en chantier ou en développement en 2016 :

Nom du projet	Programme	Statut
Fiches lots 8-9 – SILL	131 logements (subventionnés, régulés et PPE)	Livré fin 2016
Fiches lot 7 – CPCL	133 logements marché libre, dont 17 réservés aux seniors	Livré fin 2016
Chemin de Bochardon 11-13	13 logements régulés en coopérative d'habitants	Livré mi 2016
Rue de Sébeillon est (réalisation privée suivie par le SLG)	358 logements en location marché libre	Livré mi 2016
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2017 ; livraison 2019

Route du Pavement	99 logements subventionnés	Chantier en cours; livraison 2018
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Ouverture chantier 2017, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours; livraison 2019
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Chantier en cours; livraison 2018
En Cojonex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Chantier en cours, livraison 2018
Jorat / Pont-Rouge	42 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Avenue de Morges 58	79 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Mise à l'enquête début 2016, ouverture chantier 2017
En Cojonex – SCHL	58 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	73 logements (logements sociaux et hébergements d'urgence)	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Boveresses	58 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2018; livraison 2019

Métamorphose

Le projet Métamorphose, outre la création de deux nouveaux quartiers, a pour ambition de doter la ville d'installations sportives performantes. La création d'un stade de football et d'un centre sportif à la Tuilière, la construction d'un centre d'eau et de glace à Malley et finalement la rénovation du stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin en sont les principaux éléments.

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux du centre sportif de la Tuilière. Parallèlement, la mise à l'enquête publique du PPA de la Tuilière sud en faveur d'un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire a été menée. Le plan a été transmis au Canton pour approbation préalable. S'agissant du stade, le permis de construire a été déposé et le préavis de demande de crédit d'ouvrage déposé auprès du Conseil communal.

Les Plaines-du-Loup

Le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup se concrétise progressivement. Sur la première étape de réalisation, les investisseurs ont été choisis, les sociétés simples nécessaires créées, les plans financiers propres aux investisseurs et communs aux acteurs du projet ont été affinés et les planifications des multiples chantiers à venir se poursuivent. La bonne coordination des divers partenaires actifs sur le site est primordiale pour placer sur de bons rails cet ambitieux projet multifacette. Par ailleurs, le plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » a été transmis au Conseil communal ainsi que le préavis de demande de crédit d'études relatives aux objets publics.

Les Prés-de-Vidy

L'année 2016 a été consacrée à la stabilisation des conditions cadres pour le démarrage du mandat d'études parallèles des Prés-de-Vidy visant à accueillir un écoquartier de 180'000 à 210'000 m² de surface de plancher déterminante, dont environ 1'600 logements. Le secteur de l'établissement horticole de la Ville fait partie du périmètre d'étude.

Stade Pierre-de-Coubertin

Le concours relatif au stade Pierre-de-Coubertin a occupé l'année 2016 et ses résultats ont été présentés en décembre. Le projet lauréat a pour ambition de préserver le paysage, de ne pas faire pression sur les rives en intégrant pleinement le stade dans l'environnement naturel et paysager si cher aux Lausannois-es. Compte tenu des impératifs procéduraux dans un site sensible et des contraintes financières, modernisation des équipements, reconstructions et tribunes provisoires ont été repoussés à partir ou au-delà de 2025, tout en veillant à la pérennisation d'Athletissima grâce à des travaux de mise aux normes de la Pontaise selon les standards internationaux obligatoires pour les compétitions de niveau mondial.

Rénovation du patrimoine financier de la Ville

Le BDM a aussi été chargé de la planification de la rénovation du patrimoine financier de la Ville :

- finalisation de l'étude stratégique sur la rénovation et l'entretien du patrimoine ;
- participation à l'établissement du préavis N° 2015/50 « Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2; vente à l'Etat de Vaud d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10; promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 – Romanel-sur-Lausanne; octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.- pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne; réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" » ;
- préparation de l'appel d'offres « Bureau d'assistance au maître d'ouvrage », établissement des cahiers des charges et planification des travaux de la première tranche de rénovation du patrimoine financier.

PPA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon et de Malley-Gazomètre (finalisation du plan de quartier et négociation des conventions entre la Ville de Lausanne et les communes territoriales).

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville ; actions de communication et conférences de presse en lien avec Métamorphose et le Patrimoine financier de la Ville ;
- membre du comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du Canton de Vaud.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'année 2016 aura vu :

- la poursuite du projet clarifiant l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne par une analyse de situation basée sur une enquête électronique réalisée auprès de 138 collaborateurs (chefs de service, chargés de communication, délégués), sur un dialogue avec 18 chefs de service et une estimation du montant des dépenses liées à la communication institutionnelle avec les comptables des directions. Une stratégie est en cours d'élaboration ;
- la signature d'une convention cadre de collaboration entre la Direction de l'UNIL et la Municipalité visant à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville, notamment par la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities et le développement d'un dispositif durable Interact (Mystères 2016 de l'UNIL, balades en ville, adaptation du règlement du Prix de la Ville de Lausanne pour l'UNIL et création de groupes de travail interinstitutionnels ;
- en collaboration avec l'UNIL toujours, la poursuite du partenariat au sein du réseau européen EUniverCities ; participation de la Ville et de l'UNIL à la réunion « Développement de campus intégrés » à Tampere ;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'AIMF – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – avec la 8^e réunion de la commission ayant eu lieu à Beyrouth, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'AIMF. De nouvelles orientations pour le travail de la commission pour les trois années à venir ont été adoptées. Le syndic de Lausanne a par ailleurs été invité à représenter l'AIMF lors du Sommet des élus locaux et régionaux pour le climat, dans la cadre de la COP 22 à Marrakech ;
- le lancement d'une démarche exploratoire en vue de la participation de Lausanne au projet global active city development en tant que ville pilote. Ce projet, qui bénéficie du soutien du CIO et de l'UNESCO, a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être de la population par le biais de l'activité physique ;
- le soutien à 13 congrès pour un montant total de CHF 87'570.- et à 23 sociétés locales pour leurs frais de location de salles de spectacle pour un montant total de CHF 40'670.- ;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2016, la Ville a financé huit projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 147'000.- a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 99'300.-, ont concerné 10 projets d'ONG romandes, avec notamment une action de soutien à des projets en faveur des réfugiés syriens au Liban. Enfin, la somme de CHF 106'000.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation cadres administration francophones, gymnasiens de Brno) ;
- l'accompagnement de l'organisation de l'accueil de l'étape lausannoise du rallye « wave » en véhicules électrique le 16 juin 2016 ;
- la rédaction du rapport-préavis N° 2016/64 « Réponse au postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts "Pour une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges" » et du rapport-préavis N° 2016/70 « Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts "Pour des transports publics plus performants au sud de la ville. Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry" » ;
- la tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) 22 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 726'800.- ;
- l'encadrement et la formation de deux apprentis employés de commerce, voie élargie.

UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux Olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par la signature d'un protocole d'entente avec le CIO pour officialiser la collaboration entre les deux entités comme organisation partenaire en charge de l'héritage olympique. Les activités de l'association peuvent aussi être mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- élection du Syndic de Lausanne en tant que Président de l'Union Mondiale des Villes Olympiques ;
- signature du protocole d'entente entre l'association et le CIO lors de la Journée Olympique (juin) ;
- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Lausanne avec une croissance de la participation ;

- organisation de la 3^e édition du sommet *Smart Cities & Sport*, avec la thématique du sport comme outil de développement;
- lancement de la plateforme en ligne pour les villes olympiques et non-olympiques intéressées à utiliser le sport comme outil de politique publique;
- organisation d'événements avec les villes olympiques et le CIO à Rio à l'occasion des Jeux Olympiques 2016;
- organisation d'une conférence sur l'héritage olympique dans le cadre de la conférence de l'ONU Habitat III à Quito, Equateur;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

BUREAU DE LA COMMUNICATION

En plus du suivi de la communication générale de la Ville et des grands projets (rédaction et diffusion de multiples communiqués de presse, informations diverses, organisation de conférences de presse, etc.), l'année passée en revue aura vu :

- la mise en œuvre de l'application mobile Lausanne (IOS et Android) et de la page Facebook, nécessitant un suivi et une animation de la page sous l'angle éditorial tout en visant une prise d'autonomie croissante des services;
- la mise en œuvre d'un logiciel CMS de gestion des contenus du site web (www.lausanne.ch) par l'élaboration du projet de modification du site web comprenant la révision graphique et de l'arborescence pour développer la convivialité et la cyberadministration, en parallèle de la refonte des pages des directions et services et de l'engagement du projet de refonte complète du site (choix des solutions techniques, évaluation des logiciels en compétition, fixation des cahiers des charges, calendriers et budgets);
- la contribution à la visibilité de la Ville par des expositions notamment sur les arbres de la Ville, la participation à des manifestations et assemblées organisées par des partenaires.

Info cité

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné ses interlocuteurs dans leurs démarches administratives ou leurs recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info cité et du central téléphonique (7'000 appels par mois en moyenne) ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Par ailleurs, la brochure «Allons-y», guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix a été actualisée, le petit calendrier des fêtes, publication très attendue en fin d'année, a été à nouveau édité ainsi que deux numéros du bulletin des musées et un d'info expos.

Finalement, info cité met à jour l'agenda des manifestations (www.lausanne.ch/agenda) et réalise les annonces diffusées sur les écrans embarqués dans les bus tl, ces espaces étant mis gratuitement à disposition des communes desservies.

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.40	10.40	11.20
Musée design et arts appliqués	12.60	13.60	12.60	13.20
Musée historique de Lausanne	16.65	15.65	16.65	15.55
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.80
Unité administrative	7.70	7.60	7.70	7.70
Total service	53.15	53.05	53.15	53.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	ept alloués	ept affectés
Total service	0.00	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.40	14	11.20
Musée design et arts appliqués	19	13.60	19	13.20
Musée historique de Lausanne	23	15.65	22	15.55
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	9	5.80
Unité administrative	10	7.60	10	7.70
Total service	74	53.05	74	53.45

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Musée historique de Lausanne	1		0	
Total service	1		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- M. Michael Kinzer a été nommé chef du Service de la culture au 1^{er} janvier 2017 en remplacement de M. Fabien Ruf démissionnaire au 31 décembre 2016 ;
- la Collection de l'Art Brut a fêté ses 40 ans en 2016 en revenant sur l'origine même du concept d'art brut dans le cadre de l'exposition « L'Art Brut de Jean Dubuffet. Aux origines de la collection » ;
- le Musée historique de Lausanne est fermé depuis l'été 2015 pour rénovations ;
- la Municipalité a sollicité un crédit d'étude de CHF 3'500'000.- afin de sécuriser, rénover et transformer le Théâtre de Vidy et un crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- afin de remplacer le chapiteau ;
- le crédit d'étude (extension du compte d'attente) du préavis N° 2015/77 « Cinéma Capitole : rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment » a été accepté le 16 février 2016 par le Conseil communal, à l'unanimité ;
- le Conseil communal a adopté, le 16 février 2016, le rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », qui fait état des lignes directrices de la politique culturelle lausannoise déclinées sous forme d'objectifs pour chaque discipline artistique soutenue ;
- le Festival de la Cité s'est déroulé pour la première fois sous la direction de Mme Myriam Kridi ;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement attribué la 7^e bourse de compagnonnage théâtral, d'un montant de CHF 90'000.-, à la metteuse en scène Audrey Cavellius ;
- une plaque commémorative a été posée par la Ville de Lausanne le 21 septembre à l'avenue de Rumine 53, à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance dans cet immeuble de Françoise Giroud ;
- le directeur des Urbaines, Patrick de Rham a quitté ses fonctions au 31 décembre 2016. Il a été remplacé par Mme Ysabelle Rochat et M. Samuel Antoine, co-directeurs, dès le 1^{er} janvier 2017 ;
- le For Noise Festival a vécu sa dernière édition en août 2016.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de

Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.5% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'721'278.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Les musées et arts visuels ont représenté 19.13% du budget du Service de la culture.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

36'166 personnes (25'234 en 2015), dont 3'027 élèves et 6'562 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Futur archaïque. Le design face à ses racines », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « FREITAG AD ABSURDUM. Carte blanche aux frères Freitag feat. Frank & Patrik Riklin », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « Ceci n'est pas une bouteille ! », du 17 novembre 2015 au 5 juin 2016 ;
- « Sains et saufs. Surveiller et protéger au 21^e siècle », du 23 mars au 21 août 2016 ;
- « Qu'en lira-t-on ? La lecture sous toutes ses formes », du 23 mars au 21 août 2016 ;
- « Chromatique », du 28 juin 2016 au 24 septembre 2017 ;
- « Anima. Carte blanche à Constance Guisset », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Le Monde d'Hergé », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017.

A noter également, les événements hors les murs : « Bijoux en jeu », des pièces de la collection de bijoux du mudac présentées à Art Basel ont attiré 4'000 visiteurs, « Zart und Rau » à Mannheim en Allemagne, où des pièces issues de la collection d'art verrier du mudac prêtées au Reiss-Engelhorn-Museum ont attiré 9'500 visiteurs, et l'exposition « Nirvana. Wundersame Formen der Lust » reprise au Gewerbemuseum de Winterthur a attiré 9'000 visiteurs.

Musée historique de Lausanne (MHL)

Le MHL est fermé provisoirement depuis le 28 juin 2015 pour sa rénovation et l'établissement d'une nouvelle exposition permanente.

Collection de l'Art Brut (CAB)

39'494 personnes (31'518 en 2015), dont 4'843 élèves et 1'795 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la CAB (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Architectures », du 12 novembre 2015 au 24 avril 2016 ;
- « L'Art Brut de Jean Dubuffet, aux origines de la collection », du 5 mars au 28 août 2016, prolongé jusqu'au 25 septembre 2016 ;
- « People », du 3 juillet au 13 novembre 2016 ;
- « Eugen Gabritschewsky », du 11 novembre 2016 au 19 février 2017.

Le musée a fêté ses 40 ans en 2016. Une année importante marquée par l'exposition anniversaire « L'Art Brut de Jean Dubuffet, aux origines de la collection », occasion de revenir sur l'origine même du concept d'art brut tel que l'entendait l'artiste français Jean Dubuffet, à qui l'on doit l'invention du terme ainsi que l'existence du musée, après la donation de sa collection d'art brut à la Ville de Lausanne. Au vu de son succès, l'exposition a bénéficié d'une prolongation. En fin d'année, le musée a également publié un fac-similé de « L'Almanach de l'Art Brut » de Jean Dubuffet. Ce document exceptionnel et historique dresse une cartographie des territoires de l'art brut dont Jean Dubuffet avait entrepris la rédaction en 1948, mais qui n'avait finalement pas vu le jour.

Musée romain de Lausanne-Vidy

13'085 visiteurs (11'011 en 2015), dont 891 écoliers, 916 étudiants et 2'200 visiteurs pour la Nuit des Musées ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Y en a point comme nous », du 12 juin 2015 au 10 avril 2016, prolongée en raison de son succès ;
- « L'Ange des Andes », du 19 mai 2016 au 8 janvier 2017.

La hausse de la fréquentation 2016 est due notamment au succès des expositions temporaires « Y en a point comme nous » et « L'Ange des Andes » ainsi qu'au développement d'activités de médiation avec de nombreux ateliers (notamment pour le jeune public), des conférences mensuelles liées aux expositions et aux visites guidées.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant 86'334 visiteurs :

- « Signac. Une vie au fil de l'eau », du 29 janvier au 22 mai 2016 (50'027 visiteurs) ;
- « Basquiat, Dubuffet, Soulages... Une collection privée », du 24 juin au 30 octobre 2016 (36'307 visiteurs).

Nuit des Musées de Lausanne et Pully (NdM)

La 16^e édition de la NdM s'est déroulée du samedi 24 septembre de 14h au dimanche 25 septembre à 2h. 13'913 visiteurs, dont 9'011 billets vendus, 2'815 billets gratuits (moins de 16 ans) et 2'097 billets offerts (+6.5% par rapport à 2015), se sont rendus dans les 22 musées (MHL et Vivarium fermés) et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu pour la troisième année consécutive par la graphiste Florence Chèvre, en collaboration avec la société SICPA et plusieurs imprimeries de la région lausannoise, et a pris la forme d'un bracelet. Pour cette édition 2016, la NdM a concentré ses efforts sur deux actions distinctes qui répondent à la volonté de faciliter l'accès aux musées et à leurs contenus. La première action « les guides volants » permet aux personnes handicapées et aux familles de composer des parcours sur mesure. La seconde action « le parcours Zapping » a permis à 17 musées de mettre l'accent sur une pièce particulière de leur exposition. Sous la forme d'un marathon culturel, le zapping est une méthode innovante pour découvrir la richesse et la diversité des collections.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés par l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence « 1 » et un objet d'urgence « 3 ». Des dépôts pour la CAB, le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, ont commencé à être installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé par le Fonds des arts plastiques au centre-ville. Ces dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 7'500 images d'œuvres d'art qui ont été prises en studio et numérisées en HD. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission a examiné 112 dossiers de demandes de soutien au cours de quatre séances ordinaires. Elle a en outre visité deux expositions collectives dans des galeries lausannoises et un atelier d'artiste.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Sandrine Pelletier, plasticienne, Virginie Rebetez, photographe, et Léonore Vanay, plasticienne, ont bénéficié de résidences artistiques de trois mois, les deux premières au Caire et la troisième à Gênes. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de six autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Des œuvres de Matthieu Bernard-Reymond, Sylvain Croci-Torti, Simon Rimaz, Francis Baudevin et Guillaume Pilet ont été acquises par le FAP, de même que des estampes de divers artistes.

Une exposition d'une sélection d'œuvres des collections du FAP a été présentée du 16 février au 3 juin à l'Espace des Pas perdus, au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

Commencée en 2014, l'étude scientifique des collections du FAP se poursuit en collaboration avec l'Université de Lausanne et aboutira à une importante publication en 2017.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été adopté le 16 février 2016 par le Conseil communal dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne ».

Promotion des musées

Les musées de Lausanne et Pully sont désormais regroupés en une nouvelle Association des Musées de Lausanne et Pully qui, après avoir défini une nouvelle stratégie de communication, a consacré 2016 au développement d'une nouvelle identité visuelle et de nouveaux outils de promotion communs. Celle-ci prend désormais la forme d'une plateforme internet, orientée sur l'expérience du spectateur. Première étape d'une démarche visant à la fois à renouveler l'image des musées auprès du public et à en faciliter l'accès aux visiteurs, ce site offrira un agenda au jour le jour de tous les événements proposés, de la séance de cinéma à la visite guidée en passant par l'atelier de création ou les animations pour le jeune public. S'y ajoutera la publication trimestrielle d'un leporello (livre accordéon) dédié aux expositions.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.24% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

46'792 spectateurs ont assisté aux 50 spectacles (304 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 80.85%. Vidy a également connu une belle saison de tournées, avec 197 représentations en Suisse et à l'étranger, vues par 78'980 spectateurs.

La saison 2015/2016 a été la deuxième saison entièrement conduite par Vincent Baudriller. Avec l'équipe du théâtre, il a continué à mettre en place son projet de poursuivre une forte activité de création et de production avec un rayonnement international, d'accompagner la création romande, d'ouvrir le théâtre aux artistes suisses alémaniques et étrangers, reconnus et émergents, et d'accueillir de nouvelles générations de spectateurs et des personnes qui ont peu accès à la culture. Parallèlement, une succession de chantiers ont été menés afin de préparer au mieux le futur du Théâtre de Vidy.

Au cours de la saison 2015/2016, Vidy a assuré la production déléguée de six créations et, dans le cadre de coproductions, a accueilli les résidences de création ainsi que les premières de cinq spectacles. En plus des productions déléguées et des coproductions, 30 spectacles ont été accueillis à Vidy.

Douze productions ont été présentées en tournée dans onze pays d'Europe (Suisse, Belgique, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie) et en Amérique (Argentine, Canada).

La première partie de saison proposait un dialogue entre les cultures et les langues qui cohabitent en Suisse et à l'étranger. Parallèlement, le dialogue entre le théâtre et les autres langages artistiques se poursuivait, notamment avec la danse.

La seconde partie de saison était intitulée « Hériter et Créer ». Cette thématique, au cœur du développement du théâtre aujourd'hui, et du Théâtre de Vidy en particulier, se retrouvait dans de nombreux spectacles dont « La Mouette », mise en scène par Thomas Ostermeier. Cette création a connu un grand succès à Lausanne, puis dans le cadre de la tournée organisée par Vidy (vue par plus de 39'000 spectateurs entre mars et juin 2016), notamment au Théâtre de l'Odéon à Paris.

La rénovation du Théâtre de Vidy, construit pour l'Expo 64, a été initiée par l'acceptation par le Conseil communal d'un crédit d'étude pour la rénovation de la salle Charles Apothéloz et la construction d'une salle de répétition à l'horizon 2020. Ces travaux seront précédés par la construction d'un pavillon en bois destiné à remplacer le chapiteau de Vidy, qui ne répond plus aux normes. Avec ses dimensions (28 x 18 m), son gradin rétractable de 250 places et sa scène (14 x 12 m), cet espace sera un complément idéal, en termes de taille et de jauge, aux autres salles du théâtre.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

La première partie de l'année 2016 représente la fin de la première saison de la nouvelle direction d'Omar Porras. Le TKM a modifié sa formule d'abonnement dès septembre 2016, avec un système de Pass, qui se décline selon les catégories de publics et selon le nombre de spectacles achetés sur la saison.

Pour l'année 2016, le TKM a présenté 19 spectacles ou concerts pour un total de 104 représentations. Le taux moyen de fréquentation est de 69.72%, soit 18'677 spectateurs. Les productions et coproductions connaissent un certain succès et sont en tournée.

Depuis septembre, deux cours hebdomadaires sont donnés par Omar Porras à l'école des Teintureries autour du jeu masqué et de la construction de personnages.

Théâtre Arsenic

10'858 spectateurs ont assisté à 39 manifestations, représentant 147 représentations. Le taux moyen de fréquentation s'élève à 61%. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 17 créations théâtrales, 4 créations chorégraphiques et 1 spectacle pluridisciplinaire. Le Théâtre a également accueilli 17 spectacles (théâtre et danse) en provenance de Suisse, France, Belgique, Portugal, Allemagne et USA, dont 6 productions théâtrales et 11 productions chorégraphiques.

Théâtre Boulimie

Ce sont près de 11'632 spectateurs qui ont assisté aux neuf spectacles proposés (93 représentations), dont 2 productions, 6 accueils et 1 reprise.

Théâtre 2.21

7'278 spectateurs (taux de fréquentation moyen de 71%) ont assisté aux 57 propositions artistiques, soit 8 créations et 6 accueils de théâtre, 12 soirées d'improvisation, 4 créations et un accueil de spectacles musicaux, 18 concerts et 8 spectacles amateurs sur 165 soirées ouvertes. Cette année marque une nette augmentation en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (5'935 spectateurs en 2015). Cette hausse s'explique par de belles fréquentations pour certaines des créations théâtrales « locales » proposées, ainsi que l'effet « tête d'affiche » des spectacles coproduits par le Théâtre 2.21 tels que ceux d'Yvette Théraulaz, de La Gale et de Marc Hollogne.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à près de 6'000 spectateurs 10 spectacles, dont 7 créations et 3 accueils. Soit 150 représentations avec un taux de fréquentation pour cette année 2016 de 80.02%.

Espace Culturel des Terreaux

Cette année le nombre de spectateurs a progressé par rapport aux cinq dernières années. Plus de 19'000 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux, en y ajoutant les rencontres, débats ou conférences, le chiffre de 20'000 est dépassé. Pour cette saison 2016, les abonnements fermés n'ont plus été proposés mais un choix de 15 spectacles ont été présentés parmi lesquels chacun pouvait en choisir 8 dans l'abonnement.

Le Petit Théâtre

Le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et un spectacle musical) pour un total de 199 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 21'115 spectateurs dont 7'026 élèves (68 représentations). La fréquentation reste très élevée, ainsi que le nombre des représentations. Lors du deuxième semestre, le Petit Théâtre a connu une

situation inédite, à savoir des spectacles affichant complets avant même que le matériel promotionnel ne soit rendu public. Cette année encore toutes les créations du Petit Théâtre ont tourné.

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté huit spectacles (2 créations et 6 accueils), totalisant 48 représentations (41 représentations publiques et 7 scolaires) auxquelles 5'654 spectateurs ont assisté. Les sept représentations scolaires ont été offertes à plus de 800 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 68 dossiers pour la saison 2016/2017 et a retenu 22 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard et la Cie Jours Tranquilles (dirigé par Fabrice Gorgerat) ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les cies Numéro 23 Prod. (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville et le Canton de Genève ainsi que la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral de CHF 90'000.- sur une période de deux ans. Cette forme de soutien est destinée à soutenir les compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la première année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la seconde année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale. En 2016, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteure en scène Audrey Cavellius, qui est devenue la 7^e bénéficiaire.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir par des aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles, organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande technique organisation spectacle.

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'416'700.- (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire : CHF 170'000.-). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'663'600.- (Sévelin 36 + Cargo 103) : CHF 160'000.- + CHF 85'600.- de prise en charge de loyer ; AVDC : CHF 25'000.- ; Théâtre Arsenic : CHF 1'315'000.- + CHF 690'500.- ; CORODIS : CHF 35'000.- ; Théâtre 2.21 : CHF 240'000.- + CHF 49'500.- ; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.- + CHF 13'000.-).

En tout, c'est donc un montant de CHF 4'080'300.- qui soutient la création scénique indépendante.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.56% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

56'594 personnes (149'600 en 2015), dont 24'344 à Lausanne, ont assisté aux 41 représentations par le BBL (78 en 2015), dont 16 à Lausanne, 2 à Montreux, 2 à Lugano et 21 à l'étranger. Le chiffre de représentations plus faible est dû notamment à la volonté artistique de consacrer un temps de répétition plus important aux créations, au report des représentations de la « IX^e Symphonie » à Bruxelles suite aux tragiques attentats de mars et à l'annulation de la tournée brésilienne qui comptait 19 représentations.

L'année a été marquée par trois ballets inédits, une nouvelle identité visuelle, la reprise de « la Gaîté parisienne », 100^e ballet créé par Maurice Béjart et le projet de rénovation et d'acquisition de son studio historique du ch. du Presbytère.

Le BBL a démarré sa tournée en janvier, à l'Opéra de Lausanne, puis l'a poursuivie en France, Italie, Israël, Russie et aux Emirats arabes unis.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une cinquantaine d'élèves de tous horizons. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, l'école a participé à différents galas de charité, fêtes et spectacles privés

au Théâtre Barnabé, au Rolex Center de l'EPFL et au Théâtre Baladin à Savièse. Certains élèves ont également participé à « Boléro » au Théâtre de Beaulieu avec le BBL ainsi qu'à « La Gaîté parisienne » à l'Opéra de Lausanne.

Théâtre Sévelin 36

5'469 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques programmés (65 représentations) parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines, Programme Commun ou Open Studios.

En 2016, ce sont 20 compagnies qui ont bénéficié de résidences ponctuelles au Théâtre Sévelin 36. Celui-ci, soutenant la création et l'émergence locale, accueille et accompagne ainsi des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

2'133 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 5 et 6 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 292 jeunes danseurs de 36 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 71 candidats de 19 nationalités. Sur les 20 finalistes, sept se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 65 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème « Rencontres ». Des leçons de danse classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Les « Rendez-vous du Prix » ont eu lieu pour la 4^e année consécutive, tout comme des conférences interactives. Des stars de la danse, membres du jury du Prix de Lausanne 2016 comme Viviana Durante, lauréate du Prix en 1984, Marcelo Gomes, lauréat du Prix en 1996, et Nikolai Tsiskaridze ont présenté leur carrière et leur vision du monde de la danse. Diana Vichneva, grande star mondiale du ballet, lauréate du Prix de Lausanne en 1994, a également parlé de sa carrière et répondu aux questions du public lors d'une conférence.

Collection suisse de la danse (CSD)

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. La CSD a accueilli 903 visiteurs en 2016 : 470 à Lausanne et 433 à Zurich. Elle s'est équipée d'un système appelé eARCHIVES, permettant de stocker des fichiers très volumineux et pouvant être loué à d'autres institutions. La CSD a fêté ses cinq ans d'existence depuis la fusion des Archives suisses de la danse avec la Mediathek tanz.ch. Pour célébrer ce jubilaire, elle a organisé des présentations de films, expositions, soirées anniversaires, et participation à des manifestations dans toute la Suisse afin de sensibiliser le public à la problématique des archives.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

En 2016, l'AVDC a fêté ses 30 ans. A cette occasion, elle a organisé une série d'événements, notamment le vernissage de sa publication « L'AVDC a 30 ans ! », une table ronde sur la programmation et la diffusion, un Choréoké lors de la Fête de la Musique, la projection d'un film de danse avec la CSD et l'inauguration du Dansomètre à Vevey. Elle a également poursuivi son rôle d'interface des acteurs du champ chorégraphique, notamment à travers les « Rendez-vous de l'AVDC ». La permanence conseils a été davantage sollicitée, les relations et partenariats avec les différentes associations et institutions locales et nationales se sont intensifiées. La Plateforme vaudoise de médiation danse a facilité la concrétisation de projets de médiation et la formation en danse a été également soutenue. Comme les années précédentes, la Fête de la Danse a permis de réunir un public nombreux autour d'un riche programme artistique, festif et participatif.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et leur intégration professionnelle, après la scène et les aide à définir un projet de reconversion et planifier sa mise en œuvre.

Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré plus de 200 personnes dont 135 danseurs. Elle leur propose des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. Elle accorde également des bourses pour contribuer, lorsque nécessaire, au financement de formations de reconversion. Dix danseurs, dont quatre nouveaux cette année, sont actuellement au bénéfice d'une de bourses.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 40.27% du budget du Service de la culture.

L'année 2016 a notamment été marquée par la 7^e édition du festival Label Suisse. La manifestation a encore une fois attiré plus de 40'000 spectateurs venus découvrir le meilleur de la scène musicale suisse tous genres confondus. S'imposant de plus en plus comme l'événement de référence dans le domaine de la création musicale suisse, le festival a poursuivi sa collaboration avec l'Office fédéral de la culture qui a organisé sa 3^e cérémonie de remise du Prix suisse de musique en marge de la manifestation.

2016 a également vu l'éclosion d'une nouvelle manifestation dédiée à la musique contemporaine et à ses relations avec les musiques improvisées. Intitulé « Les Topophoniques », l'événement s'est présenté sous la forme d'une nuit de rencontres musicales entre artistes issus du circuit de la musique classique contemporaine et improvisateurs.

Rappelons également que le *For Noise Festival* a tenu son concert d'adieu à l'occasion de sa 20^e et dernière édition le 20 août 2016.

Contrats de confiance :

- Barbouze de chez Fior, quatuor à cordes virtuose et féminin qui fait évoluer ce format hors des sentiers traditionnels ;
- Kadebostany, nouveau fer de lance de la pop helvétique, qui construit son succès sur une combinaison d'électronique et de pop ;
- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz ». Ce contrat a pris fin le 31 août 2016 ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba. Ce contrat a pris fin le 31 août 2016 ;
- Karine Guignard, artiste de rap connue sous le nom de La Gale. Ce contrat a pris fin le 31 août 2016.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

37'041 spectateurs (42'456 en 2015) ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 7 opéras « Les Mamelles de Tirésias/La Gaîté parisienne », « La fille du régiment », « Ariodante », « Faust », « L'Orfeo », « Siroe » et « La vie parisienne » (30 représentations), 2 concerts (2 représentations) et 6 répétitions générales publiques. L'Opéra de Lausanne a également accueilli trois spectacles (hors saison) et proposé « La Belle de Cadix » dans le cadre de la Route Lyrique 2016 (13 représentations itinérantes et 6 en Suisse et en France).

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne au festival Avenches-Opéra où a été présenté « Madame Butterfly », sous la direction d'Eric Vigié. L'Opéra de Lausanne s'est également produit en France, à l'Opéra Grand Avignon, en Russie, au Théâtre Mikhaïlovsky de St-Petersbourg, au Chili, au Teatro Municipal de Santiago, et en Australie, à l'Opera Australia de Sydney.

2016 a été l'occasion pour l'Opéra de Lausanne de continuer à élargir le champ de son service jeune public à la médiation culturelle, offrant l'opportunité de nouveaux projets pour d'autres types de publics, notamment par une nouvelle audio-description menée par l'association « Écoute Voir » lors de la répétition générale de « La vie parisienne ». Des partenariats avec l'UNIL et l'EPFL ont permis l'organisation d'un cycle de conférences autour des opéras de la saison et des visites guidées autour d'« Ariodante », « Faust » et « L'Orfeo ». « La Fille du régiment » a également été au cœur d'un projet pédagogique réalisé en collaboration avec le Gymnase de Morges afin de sensibiliser des classes de 2^e et 3^e années à l'art lyrique et au fonctionnement d'un lieu de spectacle.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL a donné 82 concerts, pour 84'197 auditeurs (63'284 en 2015) soit 62 à Lausanne (48'228 auditeurs), dont 23 représentations d'Opéra à Lausanne et 6 à Avenches, réparties sur 6 productions, 15 en Suisse (31'902 auditeurs) et 5 à l'étranger (4'067). A cela s'ajoutent les 9 « Entractes du Mardi », concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'OCL avec « les Grands Concerts » des lundis et mardis, « les Dominicales », « les Scolaires » et « les Concerts Découvertes » pour le jeune public, ainsi que « les Entractes du Mardi ».

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux (Auditorium Stravinski), Martigny (Fondation Pierre Gianadda), Genève (Victoria Hall), La Chaux-de-Fonds (salle de Musique), Fribourg (salle Equilibre et Aula de l'Université), Mézières (Théâtre du Jorat), Gland (Théâtre de Grand-Champ), Bâle (Martinskirche) et Zurich (Tonhalle). L'Orchestre a également participé à la 22^e édition du Festival Avenches.

Parmi les événements marquants de l'année 2016, il convient de citer :

- la création suisse en avril du Concerto « Ouroboros » pour violoncelle et Orchestre de Chambre du compositeur autrichien Thomas Larcher. Il s'agit d'une commande entre l'OCL, l'Amsterdam Sinfonietta, l'Orchestre de Chambre de Suède, l'Orchestre de Chambre de Norvège, l'Orchestre de Chambre de Munich et du Hong Kong Sinfonietta ;
- une importante tournée européenne en Italie, France et Espagne avec le violoncelliste Renaud Capuçon sous la direction de Joshua Weilerstein.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 21 programmes différents en 37 concerts. Il s'est produit avec un effectif de 10 à 70 musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salles Paderewski, Métropole et Cathédrale) et aussi à Montreux, Le Sentier, La Tour-de-Peilz, Nyon et Genève. Il a également donné deux concerts gratuits dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (12 concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs (chœur Laudate, chœur de la Cité, Union chorale de la Tour-de-Peilz et chœur d'Oratorio de Montreux). Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations de « La Vie Parisienne ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre « Des Dominicales ». L'orchestre a récolté cette année les fruits d'un travail promotionnel de longue haleine, et a reçu de nombreux engagements, dont le Paléo Festival lors duquel le Sinfonietta a assuré le concert classique du dimanche soir, le Montreux Jazz Festival pour un concert avec Woodkid, les Rencontres internationales de Chœurs d'hommes de la Vallée de Joux, ainsi que pour le Prix Suisse de Musique.

Camerata de Lausanne

5'019 spectateurs (dont 550 dans le cadre de Lausanne Estivale) ont assisté aux 17 concerts donnés en Suisse et à l'étranger. La Camerata s'est produite pour la première fois au Japon en juillet 2016. L'orchestre a joué et partagé la scène avec des artistes japonais de renom et a été à l'affiche d'une grande soirée de gala organisée par « Concert Image » dans le cadre du « Star Festival ». La fréquentation totale pour cette série de six concerts s'est élevée à près de 3'350 spectateurs. Les deux concerts donnés dans le cadre de Lausanne Estivale (salle Paderewski et Musée Olympique) ont affiché complet.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor Sine Nomine a donné 29 concerts, principalement en Suisse (Berne, Zurich et Bellmund) dont quatre concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande. Le traditionnel concert de Lausanne Estivale a eu lieu en plein air à la Place Arlaud. Le quatuor a également joué à Gênes et au Festival de Salzbourg. En septembre 2016, le quatuor a eu l'honneur de recevoir le prix culturel de la Fondation Leenaards 2016.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 19^e édition, 8 concerts, une conférence et 2 « Bach Days » suivis par plus de 2'800 auditeurs. L'élément marquant de cette année a été de retourner à la Cathédrale de Lausanne pour y accueillir la musique sacrée de Bach.

Académie de Musique de Lausanne (AML)

Pavel Gililov, enseignant à l'Universität für Musik Mozarteum Salzburg, a retrouvé l'AML en 2016. Cette session a remporté un grand succès. Le duo Pierre Amoyal/Pavel Gililov a eu un effet sur la fréquentation du public. Deux des trois concerts étaient complets et les cours ont été très suivis par de nombreux spectateurs.

La Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU) est un lieu et un partenaire exceptionnel pour la tenue de la master class internationale. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 800 personnes et le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Erzhan Kulibaev, violon et Danor Quinteros, piano.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

11'881 auditeurs ont assisté aux 23 concerts donnés par l'EVL, qui a enregistré son 105^e disque, sous forme d'un CD. Liën Bruge, ancienne Directrice du Conservatoire de Lausanne, a succédé à Emmanuel Dayer le 1^{er} juillet au poste d'administratrice. L'EVL a également déménagé dans les locaux de l'avenue des Toises 14, mis à disposition par la Ville.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, neuf concerts devant plus de 3'900 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

- L'Association des Concerts de Montbenon a organisé huit concerts de musique classique à la salle Paderewski suivis par plus de 1'400 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis » a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 392 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (52 concerts qui ont comptabilisé plus de 5'700 spectateurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (42 manifestations regroupant des concerts, des ballades, conférences, etc. avec près de 2'486 participants) ;
- la Société de Musique Contemporaine a organisé huit concerts dont deux en association avec l'HEMU, attirant plus de 804 auditeurs ;
- Amabilis a organisé quatre concerts suivis par plus de 400 spectateurs ;
- l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne s'est produit essentiellement à la Cathédrale de Lausanne et à Fribourg. Ces concerts ont été très largement suivis avec environ 90% de taux de remplissage.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 15 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 20^e Festival ;
- les Rencontres musicales au TKM avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel, qui a fêté ses dix ans, a présenté dix concerts dans cinq pays, présentant six créations et cinq collaborations avec Christian Marclay.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra de Lausanne) s'est monté à CHF 15'587'200.-.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation PromoJazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande et sa vocation à faire découvrir de nouveaux talents en organisant une centaine de soirées avec de nombreux groupes et plus de 400 musiciens, des jeunes jazzmen de l' Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) et de l'HEMU aux musiciens confirmés de la scène romande. Parmi les événements marquants, le 13^e Printemps du Jazz, festival réunissant l'HEMU, l'EJMA et Chorus, divers vernissages: les disques du quintette de Léon Phal, du trio 60Miles, du pianiste solo Marc Perrenoud, du trio ++ ou de BConnected, l'hommage rendu à George Robert par plus de 20 musiciens ou encore la carte blanche au pianiste Thierry Lang dont les deux concerts ont affiché complet.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 3'500 personnes ont assisté à la 29^e édition du Festival, qui s'est déroulée en novembre 2016. Cette année, la première édition du festival dirigée par Gilles Dupuis a enthousiasmé le public avec une programmation traditionnelle enrichie de collaborations prestigieuses, à l'image de la réunion sur scène de musiciens de renommée internationale tels que Gary Peacock, David Sandbord, John Scofield et Marcus Strickland. Des têtes d'affiche légendaires telles que le batteur Eric Harland, le saxophoniste Chris Potter ou le guitariste Lionel Loueke ont livré des concerts qui resteront dans les annales.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu ponctuellement 17 projets (11 créations, 6 diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord;
- à l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens ponctuels accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 330'600.-.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra (association musiques danses théâtres traditionnels), activités 2016;
- Peña del Sol, activités 2016.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 28'000.-.

CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

54'672 personnes (47'800 en 2015) ont assisté aux 95 événements aux cours desquels 131 artistes ou groupes ont été programmés, dont 71 artistes ou groupes suisses. Lors de ces événements, 24 soirées ont affiché complet. Cette 11^e saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que le rocker HF Thiéfaine, l'inventeur de l'Ethiojazz Mulatu Astatke, Skunk Anansie, Steve Vai, Moderat, Feu! Chatterton ou encore At The Drive-In. Le public a également pu découvrir de jeunes talents déjà confirmés tels qu'Inna Modja, Marina Kaye, Alice On The Roof ou Faada Freddy.

La scène suisse a bien été représentée avec la venue de Sakaryn, Bastian Baker, Sophie Hunger, Junior Tshaka, ou encore, dans le cadre du festival Label Suisse, de Len Sander, Mule & Man et Kadobostany.

Enfin, des collaborations ont permis aux étudiants de l'Ecom de réaliser une exposition aux Docks et à ceux de l'EESP de découvrir, dans le cadre d'un module de cours, la salle et son fonctionnement. Les Docks participent par ailleurs toujours au projet européen Opération Iceberg et à son programme Interreg.

Le Romandie

Le poste d'administrateur est occupé par Tom Guex en remplacement d'Alexandre de Charrière assurant le poste équivalent aux Docks. Le duo de programmeurs est toujours composé de Sophie Delalay et Rémi Bruggmann.

Plus de 12'000 spectateurs ont assisté aux 52 concerts qui ont connu un taux de remplissage de 96.70%.

Le Bourg

Le Bourg a vécu le renouvellement d'une partie de son équipe originelle et le départ de sa présidente. Environ 13'000 spectateurs ont assisté aux 130 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires.

Metropop Festival

Près de 3'500 personnes ont assisté à la 16^e édition du festival, qui s'est déroulée en novembre 2016. Le festival a réussi à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae. Toutefois, le festival a à nouveau enregistré une lourde perte qui remet en question la poursuite de ses activités. Le comité planche actuellement sur quelques scénarii afin que le festival trouve un nouveau souffle.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de la diffusion, la promotion, la formation, le conseil et l'information. En 2016, la FCMA a organisé sept formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 71 personnes. Elle a lancé en mars

2016 la troisième volée du CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles en collaboration avec la HES-SO et l'EESP de Lausanne qui forme actuellement 15 étudiants. Depuis septembre 2016, la FCMA est également partenaire du module « Environnement et Management » du nouveau Bachelor en Musiques actuelles de l'HEMU Lausanne qui forme 18 étudiants. En termes de diffusion, la FCMA soutient actuellement huit projets francophones.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 46 projets par le biais de soutiens ponctuels (40 créations, 6 diffusions), dont en particulier :

- Lausanne/Pully For Noise Festival pour sa dernière édition, une soirée « Goodbye For Noise » avec une série de six concerts et une disco open-air suivie par 2'900 spectateurs ;
- Régional Rock au Théâtre 2.21 pour sa 35^e édition en novembre, qui a accueilli six jeunes groupes régionaux écoutés par environ 400 spectateurs ;
- Association Icare, activités 2016 ;
- Node festival 2016 ;
- Festival Holy Groove 2016 ;
- la Cave du Bleu Léopard.

Les soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et aux musiques actuelles ont représenté CHF 2'567'900.-.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe six sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et à différents événements annuels : l'Harmonie Lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne, la Fanfare l'Etoile d'Or Lausanne ainsi que le Bien Allé Trompes de chasse.

Une fusion a eu lieu entre deux corps de musique, soit la Fanfare du Corps Police et l'Union Instrumentale, qui a donné naissance à l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne. D'autre part, la Batterie-Fanfare Avant-Gare a démissionné de l'ACML.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 183'300.-.

ECOLES DE MUSIQUE

L'ensemble des soutiens accordés aux écoles de musique a représenté CHF 5'907'000.-.

Dans le sillage de la loi sur les Ecoles de musique, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », de regrouper les écoles de musique en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux projets de regroupement, d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'EJMA (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre, l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Les travaux ont bien avancé en 2016 avec des perspectives d'ouverture des entités regroupées à la rentrée 2017/2018 en ce qui concerne le Conservatoire et l'EJMA, et à la rentrée 2018/2019 pour le pôle des cinq écoles de musique.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à 1'213 élèves en 2016. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD VS FR qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

La structure Musique-Ecole, créée en 2005, compte actuellement 50 élèves âgés de 8 à 15 ans. Cette structure permet de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire. Plusieurs élèves qui ont terminé leur scolarité Musique-Ecole ont été admis en Bachelor en Haute Ecole en parallèle à leurs études gymnasiales. La structure a été étendue au chant choral avec la création de la Maîtrise Musique-Ecole, qui compte actuellement 11 élèves, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentistes. La Maîtrise Musique-Ecole a donné son premier concert en mai 2016 à l'Eglise du Sacré-Cœur. Créée en 2011 et adossée à l'HEMU, la filière pré-HEM compte actuellement 32 élèves et la Maturité Spécialisée Musique en compte quatre. Ces filières permettent aux élèves doués et motivés de se préparer à l'entrée en Haute Ecole de Musique. Sur 20 étudiants de pré-HEM qui se sont présentés à l'admission en Bachelor, 18 y ont été admis.

L'année a été ponctuée de nombreux projets et créations incluant des élèves et ensembles du Conservatoire. Les Vocalistes du Conservatoire ont participé à la création mondiale de « Logos, un oratorio pour notre temps », œuvre du saxophoniste Daniel Schnyder ouvrant le Jubilé de la Réforme. Dans le cadre des festivités du 30^e anniversaire de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique, 130 jeunes musiciens et chanteurs issus de l'Orchestre des Jeunes et des Maîtrises du Conservatoire de Lausanne, ainsi que d'un band de l'EJMA ont accompagné le chanteur Gaëtan lors de deux représentations données au Métropole.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'213	52	647	16	2868	899	1969

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 995 élèves. La Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois	
LEM	Adultes	LEM	Adultes
636	359	371	202

Ecole sociale de musique (ESM)

L'ESM dispense une formation musicale non professionnelle à 1'071 élèves, avec 625 cours individuels et 667 cours collectifs en majeure partie dans des locaux scolaires. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base.

En raison de la vacance de plusieurs postes de direction depuis le 1^{er} août 2016, les cinq écoles ont mutualisé leurs ressources administratives en donnant le mandat à l'ESM d'assurer la direction générale des institutions durant la période de transition. Ainsi, Théo Gafner assure la direction générale des cinq écoles et Vincent Canu la direction administrative.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la recherche de nouveaux locaux durant les travaux de rénovation des locaux de la paroisse de St-Etienne ;
- l'aménagement acoustique des nouveaux locaux de l'avenue de Morges ;
- l'ouverture d'une nouvelle classe d'orchestre au collège de Pierrefleur, grâce au soutien de la SUISA et de la Loterie Romande ;
- la participation de plusieurs ensembles de l'ESML au Septembre Musical OFF, ainsi que le concert exceptionnel des classes cordes avec le Young Orchestra of Baya YOBA ;
- l'organisation de deux concerts pour saluer les 30 ans de l'Association Vaudoise des Ecoles de Musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
959	112	880	68	1'292	625	667

Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'EMVL dispense une formation musicale non professionnelle à 153 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 6^e édition de l'Atelier spectacle Musique, Théâtre & Cinéma ;
- les présentations scolaires en partenariat avec l'établissement scolaire de Prélaz ;
- l'organisation de plusieurs matinées de musique d'ensemble ;
- le concert de printemps du 22 avril ;
- les journées Portes ouvertes du 30 avril.

Dès le 1^{er} août 2016, Vincent Canu a repris la direction par intérim de l'EMVL succédant à Bertrand Curchod.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
148	5	121	4	118	106	12

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à 361 élèves (78% résidant à Lausanne, 22% dans d'autres communes). Spécialisée dans les instruments à vent, elle est membre de l'AEM-SCMV. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- le cursus d'initiation Jacques-Dalcroze, d'une durée de quatre ans, a été complété par des cours parents-enfants dès 18 mois ;
- l'insonorisation et l'isolation phonique d'une salle de cours des locaux de Chaucrau, ainsi que l'aménagement pour l'enseignement de la musique de la salle des escaliers Arlaud ;
- l'organisation des examens instrumentaux à l'interne respectant les exigences de l'AEM-SCMV ;
- l'organe de reconnaissance de la FEM, la CREM a audité l'HEML. Elle a rendu un rapport très positif, relevant que l'HEML répondait pleinement aux exigences de la FEM ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes destinée aux élèves inscrits aux cours d'initiation musicale de l'HEML, ainsi qu'à tous les enfants de la région lausannoise intéressés par les activités de l'école ;
- l'encouragement à la pratique de la musique de chambre avec la création de divers ensembles accompagnant les classes d'initiations à l'occasion du concert de clôture donné à l'aula des Bergières.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
348	13	278	4	123	93	30

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'IdR dispense une formation musicale non professionnelle à 302 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les Portes ouvertes du 16 avril ;
- lors de la fête des 30 ans de l'AVCM, un concert donné par les élèves de l'Institut, dont le thème « Les couleurs de la musique » a attiré un public nombreux et chaleureux ;
- 39 auditions de classe des professeurs de l'Institut ;
- 6 leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ;
- 68 élèves se sont présentés aux examens de fin d'année.

Dès le 1^{er} août 2016, Théo Gafner a repris la direction de l'IdR succédant à Bertrand Curchod.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
230	72	147	29	326	261	11

Musica Viva Lausanne (MV)

L'institut MV dispense une formation musicale non professionnelle à environ 100 élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les auditions à la salle de paroisse du Temple de St-Jacques, les 30 janvier et 25 juin ;
- l'audition des élèves guitaristes à la Maison de Quartier de Chailly, le 19 février ;
- l'audition des élèves pianistes et violonistes à l'Aula de l'Elysée le 17 décembre ;
- pour les 30 ans de l'AVCEM, un concert de la musique baroque à la musique du monde en passant par le blues a réuni les élèves des classes de flûte à bec, flûte traversière, chant et guitare, accompagnés par Anne-Claude Burnand.

Le directeur ad intérim de MV est Théo Gafner, qui remplace Nicolas Tille, nommé président.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours
LE	Adultes	LEM	Adultes	
93	3	70	2	96

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.05% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

2016 est une année marquée par de nombreux événements, dont la restauration réalisée avec la SRF de « *Die Letzte Chance* » de Leopold Lindtberg (1944), qui a été présentée à Cannes Classics et ensuite à de très nombreux autres festivals (Bologne, Lyon, MoMA de New-York et Thessalonique). L'institution a également participé activement à la semaine de cinéma suisse (romand) programmée par Ciné+ (du groupe Canal+), en présentant notamment le chef d'œuvre du muet « *La vocation d'André Caryl* » de Jean Choux (1925).

En juin, à Bologne, lors du congrès de la Fédération internationale des Archives du Film (FIAF), la CS a été invitée à présenter le projet de restauration du Cinéma Capitole ainsi que son nouveau Centre de recherche et d'archivages de Penthaz, pour lequel la mise en place d'un système de financement interne relançant les travaux et finançant les investissements, les salaires et les frais d'exploitation du futur centre numérique jusqu'en 2020 a été mis en place en 2016 par la Confédération. Toujours à Bologne, la FIAF a accepté la candidature de Lausanne pour l'organisation de son congrès 2019 (après Los Angeles en 2017 et Prague en 2018).

L'année a également été marquée par la célébration des 20 ans d'activités des Amis de la Cinémathèque suisse qui, depuis ses débuts, permet à l'institution d'enrichir ses collections de nouvelles copies de films étrangers. Enfin, le début de la mise online du Cinéjournal a été célébrée dans le cadre du Festival de courts métrages de Winterthur, dans un partenariat constructif entre Memoriav, les Archives fédérales et la CS. Tous les sujets du Cinéjournal consacrés à l'année 1956 sont désormais disponibles en français, allemand et italien sur le site memobase.ch.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2016, la Commission d'attribution d'aide sélective de Cinéforum a soutenu 43 projets par une aide à la réalisation et 26 projets par une aide à l'écriture pour un montant de CHF 4'138'700.-. Cinéforum a également soutenu 72 projets en soutien complémentaire pour un montant de CHF 3'923'875.-.

Ciné Festival

La 19^e édition du Festival s'est déroulée en novembre dans sept lieux culturels différents : au cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse, à l'Ecal, au Musée de l'Elysée, au Théâtre de Vidy et au D! Club. Durant le Festival, 20 avant-premières, dont 12 films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et les nombreuses animations cinématographiques en présence d'invités prestigieux ont fait le bonheur des amateurs du 7^e art.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 15^e édition s'est déroulée en octobre attirant encore une fois plus de 10'000 spectateurs. A noter que le festival continue ses collaborations d'envergure avec les autres manifestations internationales dédiées à la musique expérimentale et au cinéma indépendant comme en témoigne sa participation au festival « Kill the silence » de Hong-Kong en mai ;
- la 19^e Nuit du court de Lausanne a eu lieu le 4 novembre au cinéma Pathé Les Galeries. Au cours de cette soirée, plus de 1'800 spectateurs ont visionné 74 films dont 14 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'Association BelEcran pour la programmation 2016 du cinéma Bellevaux ;
- le Festival Cinémas d'Afrique, dont la 11^e édition s'est déroulée en août, et qui a attiré plus de 3'600 spectateurs. 77 projections ont eu lieu pour un total de 44 séances ;
- la Nuit des images dont la 6^e édition s'est déroulée en juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 6'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté CHF 1'227'000.-. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 437'520.- (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits.

Festival de la Cité

En 2016, la 45^e édition du Festival de la Cité était, pour la troisième année consécutive, décentralisée en raison du chantier du nouveau Parlement vaudois sur la place du Château. Son concept artistique et géographique a été de faire circuler le public entre trois sites reliés par le m2 : Ouchy, la Sallaz et la Riponne et d'y proposer trois ambiances différentes et programmations dédiées ; initiative qui a réservé de bonnes surprises aux nombreux curieux. Cette édition 2016 est la première réalisée par Myriam Kridi qui a succédé à Michael Kinzer.

Cette édition s'est achevée sur une hausse de fréquentation par rapport à l'année passée avec 72'310 spectateurs (67'000 en 2015) qui se sont rendus aux 83 projets artistiques proposés. La scène d'Ouchy s'est avérée idéale pour accueillir des pièces de théâtre et concerts classiques, jazzy ou afro au calme, de Juana Molina au Quatuor Parallèle, ou à « L'Usage du Monde » de Dorian Rossel. La place de la Sallaz a pu accueillir des projets plus intimistes comme Colin Stetson, Bertrand Belin ou Mansfield TYA. Enfin, la scène de la Riponne a accueilli de nombreux spectateurs pour assister aux concerts et à la programmation de danse contemporaine.

Les Urbaines

7'400 visiteurs ont participé à la 20^e édition du festival, qui s'est déroulée en décembre. Une édition anniversaire a proposé un panorama foisonnant des pratiques artistiques le plus contemporaines. Ce sont plus de 47 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public dans neuf lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante au Théâtre Arsenic.

Fête de la Musique

Sur les 242 groupes inscrits représentant tous les styles, 136 ont été programmés. Un virage important a été pris cette année avec la création d'un pool de programmation dédié aux musiques actuelles. L'ajout des « Street stages » a apporté une dimension nouvelle faisant de la Fête de la musique une manifestation ouverte sur la rue, attirant plus de 30'000 spectateurs.

L'édition 2016 fut marquée par la qualité des prestations musicales, tous styles confondus, notamment les projets participatifs « Street Stages », « Lausanne a du talent! », « Roméo & Juliette » et « Choréoké » et la collaboration réussie avec de nouveaux partenaires. Sur les 41 scènes et lieux programmés répartis dans la ville, en plein air ou en salle, 22 étaient consacrés aux musiques actuelles, 13 à la musique classique et 6 à la musique traditionnelle.

Lausanne Estivale

Du 11 juin au 23 septembre a eu lieu la 40^e édition de Lausanne Estivale, offrant plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de CHF 1'031'100.-.

SERVICE BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture

Bibliothèques de la Ville

- politique documentaire : organiser et gérer l'offre documentaire du réseau des bibliothèques en fonction des publics, de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial
- service au public : organiser l'accueil des différents publics pour offrir un service de qualité
- médiation : proposer un programme d'animations et d'expositions pour tous les publics ainsi que des accueils de groupes, notamment scolaires
- préservation courante des collections : organiser les travaux de reliure et d'entretien ainsi que l'équipement des documents destinés au prêt

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées ; constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration
- services au public : offrir un accueil de qualité pour guider, informer et soutenir les différents publics
- médiation : proposer des animations publiques ou pédagogiques
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique et patrimonial sur Lausanne et sa région
- gestion d'un centre de numérisation pour la préservation et la communication des archives historiques notamment

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée et constitution d'archives historiques et de collections de référence
- centre de compétence et de mise en valeur des fonds pour recherches, expositions et manifestations publiques, notamment avec le festival lausannois BD FIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.33	43.18	43.03
Total service	51.73	52.03	51.88	51.73

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	9	7.40	9	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	64	43.33	63	43.03
Total service	75	52.03	74	51.73

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	1	2
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Dans un continuum évident, l'année 2016 a été très intense. Des projets stratégiques se concrétisent ou se déploient avec succès. La politique du livre et de la lecture s'affermi, bénéficie de relais médiatiques et remporte un vif succès public. Les rencontres d'auteurs dans le cadre du prix des lecteurs comme les croisières au Livre sur les Quais font salle comble. En partenariat avec le Canton de Vaud, trois conventions ont été signées avec des éditeurs, garantissant un soutien cohérent et global favorable à la création littéraire. En partenariat avec la Fondation pour l'écrit du Salon du livre de Genève, une première édition d'un festival de polars a eu lieu à l'Espace Arlaud. Un projet éditorial de guide de promenades littéraires a été lancé avec le Centre des lettres romandes de l'Unil et les éditions Noir sur Blanc.

A la place de la Sallaz, la nouvelle bibliothèque inaugurée en janvier 2016 rencontre un succès qui dépasse les prévisions les plus optimistes avec un doublement des emprunts, rythme qui a imposé le transfert de forces pour faire face au travail induit. Le renouvellement du logiciel des bibliothèques avec l'ouverture d'un nouveau portail a été la grande affaire de l'année 2016 pour les bibliothécaires. Effectif au 4 juillet, le nouveau système a été immédiatement adopté par le public alors que le système d'accès sécurisé aux ordinateurs mis en place dans le réseau a parfaitement fonctionné et permet désormais de disposer d'un indicateur supplémentaire pour mesurer une forme importante de recours aux services des bibliothèques : l'accès à l'information sur site. Globalement, le volume de prestations des bibliothèques a augmenté de manière significative (+4%).

L'offre numérique des bibliothèques comme des Archives, qui s'enrichit et se diversifie, touche un public toujours plus large : 468 personnes ont eu recours à l'offre de livres numériques (7'963 prêts contre 2'924 prêts en 2015), alors que les connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines a triplé (8'952 connexions en 2015; 26'960 en 2016). La presse suisse romande est la plus consultée avec certains magazines français. Les journaux en langue anglaise, italienne ou espagnole représentent 20% des téléchargements. Egalement à la hausse, la web TV des Archives, plateforme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois, suscite désormais une moyenne de 1'605 visionnements par mois (1'200 en 2015).

La 4^e édition des « Pieds dans l'eau, la tête dans les livres » proposée durant sept semaines à la piscine de Bellerive y compris les week-ends, est une prestation désormais attendue de la population durant l'été et qui bénéficie de l'excellente collaboration entre les équipes du Service des sports et de BAVL. Au total, 9'325 prestations ont pu être dénombrées représentant une forte hausse tant dans le nombre de personnes fréquentant le stand que par le nombre de documents lus sur place ou empruntés (2015 : 6'375).

Dans ce contexte, le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne du dynamisme de l'institution et de sa capacité à s'adapter aux demandes de la population (920'813 en 2016 contre 890'178 en 2015). Avec les prestations numériques et les activités estivales, le décompte général des prestations quantifiées du réseau des bibliothèques s'établit à 947'053 prestations (908'429 en 2015) soit 4% de hausse, globalement. Ce constat va de pair avec un nombre croissant de lecteurs actifs avec 24'710 personnes (23'860 en 2015) et une belle dynamique dans le nombre de nouvelles inscriptions (4'649 nouveaux abonnés contre 3'993 en 2015).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne en nette croissance, l'activité d'accueil aux Archives a été stable avec 1'807 prestations (1'639 en 2015), portées par 903 personnes (919 en 2015) dont 488 inscrits en 2016 (584 en 2015). 20% des prestations relèvent de demandes administratives internes.

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition intitulée « flower power », en partenariat avec la Fondation FINALE, interrogeant la représentation de la sexualité dans la bande dessinée des années 60-70. Il a également activement contribué à l'édition du second numéro de la revue du festival. La première collaboration avec l'UNIL à partir des fonds documentaires du Centre BD a été finalisée par la sortie d'un ouvrage, préfacé par le chef de service.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé, dans l'attente du traitement des oppositions aux axes forts. Les faits marquants se résument ainsi :

- bibliothèque de La Sallaz : ouverture publique en janvier 2016 ;
- interruption longue du service du bibliobus pour raisons de santé du bibliothécaire-conducteur ;
- 41 jours de formation continue en faveur du personnel, soutien à deux formations qualifiantes et formation sur mesure soutenue par le SPEL proposée à 15 collaborateurs visant à faire face à l'agressivité ;
- politique du livre : remise du prix des lecteurs de la Ville de Lausanne à Antoine Jaquier, lancement de la 3^e édition ; remise de la bourse littéraire à Noemi Schaub ; co-réalisation du festival de polars Lausan'noir ; participation à la Nuit de la lecture avec l'opération « Plumards à lecture » ; gestion des demandes de soutien à l'édition et signature de conventions en faveur de certains éditeurs avec le Canton de Vaud ; programme de médiation avec rencontres d'auteurs, en collaboration avec des libraires ou des associations ;
- système informatique du réseau des bibliothèques : mise en place du nouveau logiciel des bibliothèques et ouverture publique de sa plateforme web ; gestion sécurisée des postes informatiques accessibles au public dans le réseau des bibliothèques ; lancement du projet connexe de gestion du prêt par la technologie RFID avec le SOI. La bibliothèque des Archives a également migré de Rero au réseau vaudois RenouVaud ;
- gouvernance documentaire de l'administration : vote du crédit d'investissement pour concevoir et implanter une gestion documentaire efficace, en collaboration avec le SOI ; travaux préparatoires aux appels d'offres ;
- communication du service : refonte du site du service BAVL, des archives et des bibliothèques sur lausanne.ch ; communication sur les animations et les activités culturelles du service déclinée sous la forme de feuillets, d'affichettes et d'affiche mondiale. 52 animations ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique ;
- publications :
Boris Bruckler : « Regards érotiques : interviews croisées de Veronik, Zep, Aurélia Aurita et Bastien Vivès » in *Bédéphile*, 2016 ;
Frédéric Sardet : « Le Crapaud à lunettes : Emergence de la bande dessinée dans la littérature pour la jeunesse (1964-1974) » in *Bédéphile*, 2016 ;
Frédéric Sardet : « Du collectionneur aux archives. Le fonds Ghebali du Centre BD de la Ville de Lausanne », in A. Boillat, M. Borel, R. Oesterlé, F. Revaz : *Case, strip, action !*, 2016.

POLITIQUE DU LIVRE

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Des conventions avec trois éditeurs ont été signées avec le Canton de Vaud. Au total 46 projets ou structures éditoriales ont bénéficié d'un soutien financier.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du Service. La programmation culturelle du Service durant l'année atteint le nombre imposant de 180 actions publiques pour tous les âges.

Soutenu par le Cercle littéraire de Lausanne, le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne est suivi par un public toujours plus nombreux. Antoine Jaquier a été primé par un jury présidé par Pascal Auberson lors d'une soirée au théâtre de Vidy. Six auteurs et le jury (présidé par l'humoriste F. Recrosio) ont été désignés pour la troisième édition.

Autres actions à relever :

- co-organisation de la rentrée littéraire des éditeurs lausannois à Bibliomedia ;
- organisation d'une croisière littéraire sur le Léman avec les auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les Quais ;
- co-organisation du festival Lausan'noir à l'Espace Arlaud ;
- collaboration avec le Centre des Lettres romandes et les éditions Noir sur Blanc, pour la préparation d'un guide de promenades littéraires ;
- rencontres littéraires thématiques (D. Abimi, O. Chapuis, S. Meier, éditions Hélice Hélas) ;
- participation au « Printemps des poètes » avec des activités pour les enfants proposées à la bibliothèque Jeunesse et une rencontre littéraire à Chauderon ;
- participation aux journées européennes du patrimoine en collaboration avec le Cercle littéraire de Lausanne avec visites, tables rondes littéraires et lectures ;
- célébration du centenaire de la photographe Suzi Pilet, en sa présence, à la bibliothèque Jeunesse, avec vernissage d'une réédition des histoires d'Amadou. Opération menée en collaboration avec l'association des amis de Suzi Pilet et le musée de l'Elysée. Suzi Pilet s'est éteinte en janvier 2017.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- Ressources humaines : plusieurs absences de longue durée à Chauderon, Montriond, Entre-Bois et au bibliobus ont perturbé le Service ; arrivée d'une nouvelle responsable pour diriger la bibliothèque de la Sallaz et d'une nouvelle aide-bibliothécaire à la Bibliothèque Jeunesse ;
- formation : le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Après l'obtention du CFC par ses deux apprenties, le Service a engagé trois apprenties en information documentaire. 11 stagiaires en formation ont été accueillis. 20 personnes ont bénéficié de la « Semaine

découverte» pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. La formation du personnel au nouveau logiciel des bibliothèques, portée par le groupe de projet du Service, a entraîné la fermeture du réseau durant deux semaines. Le volume d'heures-individus de formation pour l'ensemble du réseau est d'environ 1700 heures, sans compter les exercices pratiques connexes et réalisés individuellement. Une adjointe intervient comme experte aux examens de fin d'apprentissage ;

- système de gestion informatique : migration du catalogue des bibliothèques et du Centre BD sur le nouveau logiciel, création du portail web incluant les fonctions de réservation rendues gratuites, système de gestion et de sécurisation de l'accès aux ordinateurs en espace public ; communication électronique avec les abonnés des bibliothèques mise en place et récolte des adresses email (près de 50% des abonnés actifs ont déjà adopté ce medium) ;
- prêt : dans un environnement très dynamique, le nouveau site de La Sallaz rencontre un succès de taille, captant 15% des nouveaux inscrits du réseau et doublant le volume de prêts par rapport à 2015. La bibliothèque de Chailly, dont le faible volume d'heures d'ouverture encourage des comportements de report, a été impactée. Le volume d'utilisation de Chailly reste toutefois très satisfaisant. En dehors de l'activité du bus fortement perturbée, les autres sites ont connu un volume d'activité stable ou orienté à la hausse. A relever que, suite à une absence de longue durée, l'équipe de Montriond en sous-effectif a dû réduire les activités d'accueil de groupe. Le nombre de nouveaux inscrits a donc mécaniquement chuté. A Entre-Bois, les difficultés relationnelles rencontrées avec les adolescents posent toujours problème à la petite équipe comme au public. L'engagement d'un auxiliaire pour assurer un minimum de respect des lieux et des personnes, durant les mois d'hiver, s'est avéré indispensable ;
- actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». En juillet et août, une fois par semaine, des lectures avec une conteuse ont été proposées au parc de la Brouette par la bibliothèque Jeunesse. Enfin, le centre socioculturel de Prélaz-Valency a été soutenu par la bibliothèque Jeunesse pour la mise en place d'une bibliothèque d'échange de livres ;
- actions intergénérationnelles : l'équipe de Montriond perpétue le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées en EMS/UAT ou appartements protégés. Trois classes et quatre institutions ont participé ;
- actions en faveur de publics avec handicap : accueil personnalisé aux rencontres du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne et au Club lecture Montriond pour les personnes malvoyantes ou aveugles ; opération en partenariat avec la Bibliothèque sonore romande qui diffuse les enregistrements des rencontres du Prix et le Mouvement des Aînés (MdA) qui soutient l'accompagnement. La prestation « Livres à domicile » en partenariat avec le MdA continue d'apporter un soutien aux personnes à mobilité réduite ;
- actions dans le cadre du « Groupe référence Lausanne amie des enfants » : sensibilisation à l'écologie impliquant des élèves d'une classe d'accueil pour agir dans son quartier en vue du bien commun, par la plantation de fleurs autour des arbres en face de la bibliothèque Jeunesse, une action prolongée en collaboration avec un fleuriste du quartier ; projection du film « Plongée dans l'univers des enfants de 3 à 6 ans » ouvrant une réflexion sur le thème « jouer dans la rue, une pratique en voie de disparition ». Enfin, des livres éliminés ont été remis pour la « Fête des voisins » et pour la Cabane à livres du Conseil des enfants de Chailly ;
- espaces d'accueil en bibliothèques : configuration d'un nouveau coin presse et d'un espace médiation culturelle à Chauderon ; travaux pour limiter les effets du bruit à la bibliothèque Jeunesse et réaménagement de la salle de lecture. Pour le seul site de Chauderon, on décompte une moyenne de 600 visiteurs par jour ;
- délégations externes le chef de service est membre du comité de la Fondation C.-F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du Service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud.

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

La politique documentaire des bibliothèques permet de garantir une offre de qualité répondant aux attentes des publics. Cette politique privilégie l'attractivité de l'offre en veillant à une présentation aérée et accessible des documents selon les âges. En 2016, le travail s'est développé sur l'offre jeunesse et s'est concentré sur les collections des sites de quartier. Un mandat a été lancé pour revoir la signalétique.

Avec le nouveau logiciel, l'organisation du travail des bibliothécaires a été complètement revue. Au prix d'un effort de formation interne, cette transformation amène plus de professionnalisme dans la gestion de l'information et permet de tirer meilleur parti des instruments numériques disponibles notamment par une mise en valeur de l'offre sur le portail web. En prévision de l'arrivée de la technologie RFID, tous les ouvrages hors réserve, ont été étiquetés.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2016		2015		2014		2013	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	86'973	11'121	87'946	12'880	92'764	15'199	101'153	14'916
Bibliothèque Jeunesse	42'048	4'365	44'759	5'389	55'194	5'978	61'425	5'371
Entre-Bois	26'204	2'648	26'637	3'522	26'340	3'425	26'787	3'782
Montriond	26'674	3'674	26'554	4'958	31'592	4'190	32'943	4'991
La Sallaz	24'891	3'647	22'968	3'137	24'350	3'055	26'384	3'429
Bibliobus	5'570	421	7'015	936	7'680	982	8'409	1'373
Chailly	8'661	1'262	9'078	1'340	8'844	1'271	8'385	1'532
Réserve	62'673	17	67'569	18	69'298	31	69'518	15
Total	283'694	27'155	292'526	32'180	316'062	34'131	335'004	35'409

Reliure et entretien des livres

En 2016, l'atelier de reliure a traité 19'462 livres neufs (2015: 22'341) et effectué 453 réparations (2015: 450) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions hors les murs, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre. En 2016, 180 « rendez-vous » ont été programmés (2015: 120) qui s'efforcent toujours de faire le lien entre offre documentaire et acteurs culturels ou sociaux. Ont été partenaires des bibliothèques en 2016: le BLI, le Centre socioculturel de Bellevaux, la Maison de quartier de Prélaz, les ludothèques Pinocchio et La Cigale et la Fourmi, ainsi que les associations et institutions suivantes: L'Atelier nomade, Base Court, BiblioVaud, les Bobines de Valency, Connexion Bellevaux, Les Contes Joyeux, Les conteurs voyageurs, l'Ecole de grands-parents, l'Espace des Inventions, l'Institut suisse Jeunesse et Médias, Le Mouvement des Aînés Vaud, Le Musée de la main, Né pour lire, Phonocolor, Space Fridge, la Suisse raconte, Tulalu!?, le théâtre Rikiko.

Ont également été associés les artistes, médiatrices et conteurs suivants: Donatienne Amann, Samira Ben Mansour, Deirdre Foster, Nathalie Jendly, Isabelle Jacquemain, Claire-Anne Magnollay, Annick Mahaim, Patrick Mohr, Stéphane Montangero, Sébastien Riond, Cédric Russo, Barbara Sauser, Olivier Sidore, Anne-Sophie Subilia, Nathalie Wyss et Vincent Yersin.

Un cycle autour de la science a été proposé en collaboration avec Science et cité et a permis d'accueillir une hydrobiologiste, une spécialiste en cuisine végétale, une droguiste herboriste, un docteur en robotique, une exotoxicologue, un professeur de philosophie, une biologiste, des conservateurs de la Maison d'ailleurs, de l'Alimentarium, de la Maison de la Rivière, du Musée de la main, du Muséum d'histoire naturelle de Genève et du Musée cantonal de géologie.

A Montriond et Entre-Bois des clubs de lecture ont été mis en place comme à Chauderon et donnent au public senior, mais pas seulement, l'occasion d'échanger sur les découvertes littéraires de chacun.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle se conjugue à une offre destinée aux jeunes dès la naissance. Classes, centres de vie infantine, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap sont régulièrement reçus. En 2016, compte tenu de la charge liée à l'arrivée du nouveau logiciel, les activités d'accueil ont été limitées. 831 visites de groupes (2015: 1037) ont été dénombrées, dont 381 à la bibliothèque Jeunesse, 273 à Montriond, 87 à La Sallaz, 39 à Chailly, 33 à Entre-Bois et 18 à Chauderon.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps. Les bases de données du Centre BD ont été reprises dans le nouveau logiciel des bibliothèques. Un accès spécifique aux collections du Centre BD sur accréditation via le portail web est en préparation.

Avec le soutien de stagiaires, l'ensemble du fonds Disney et les périodiques Hara-Kiri (1960-1986), Hara-Kiri Hebdo (1969/1970) ont pu être classés.

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever notamment les versements de périodiques (éditions rares, signées, multilingues et comics américains) par Louis Marchand (Bâle), Luke Haas (Luxembourg), Stéphane Lancout (Genève). Enfin par l'intermédiaire de Kati Rickenbach (Zurich), le Centre BD a reçu 10 planches originales décrivant l'activité de l'atelier Strapazin / Editions Moderne à Zurich. Ces planches ont été publiées dans le numéro 124 de la revue *Strapazin*, numéro spécial pour BDFIL 2016, sous le titre *Inside Strapazin*. Véronik a également versé des documents (scénarios, dessins et esquisses) qui complètent son fonds d'archives.

Au total, 17 personnes ont activement contribué à l'enrichissement du patrimoine BD (2015: 18 personnes).

Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir la réalisation d'expositions par le prêt de planches originales ou de documents imprimés:

- prêt de planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) pour l'exposition *Transversales*, à l'Université 2, Rennes, France;
- prêt du périodique *Le Moustiques* pour l'exposition *L'art de Morris - Lucky Luke* à La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, Angoulême, France;
- prêt de périodiques et planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) pour l'expo *Bang*, évolution de la bande dessinée à Genève;
- prêt d'albums à la Bibliothèque sonore, Lausanne;
- prêt de planches originales pour l'exposition *Going West- Der Blick des Comics Richtung Westen* von Alexander Braun für das Deutsche Zeitungsmuseum, Wadgassen, Allemagne;
- prêt de documents pour l'exposition *Aline Kominsky-Crumb & Robert Crumb Drawn Together* au Cartoon Museum Basel. L'exposition circulera à New York en 2017 avec les mêmes documents.

BDFIL

Le chef de service a poursuivi son activité comme membre du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival.

Pour le Centre BD, le partenariat avec la direction artistique de BDFIL s'est poursuivi selon les objectifs établis en 2015. En collaboration avec une scénographe, le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « Flower power ». Le Centre BD a également prêté des périodiques et planches originales pour l'exposition consacrée à Derib.

Les collaborateurs du Centre BD ont également organisé une rencontre des collectionneurs et assuré la modération de trois tables rondes : la première avec les dessinateurs Willem et Gilbert Shelton, la seconde avec les dessinateurs du périodique alémanique *Strapazin* et la troisième avec la dessinatrice Aurélia Aurita. Ils ont enfin contribué à la revue du festival Bédéphile par deux contributions.

Le Centre BD a accueilli l'association des Amis de BDFIL avec une conférence donnée par une étudiante de l'UNIL présentant son travail de fin d'études sur les liens entre affiche politique et BD.

Recherche

L'équipe de recherche des Universités de Lausanne et Fribourg, financée par le Fonds National Suisse, a finalisé son travail sur la sérialité à partir de périodiques français des années 1945-1959. L'ouvrage issu de cette recherche est paru : *Case, strip, action! Les feuillets en bande dessinée dans les magazines pour la jeunesse (1946-1959)*. La recherche portait sur une sélection de périodiques français (*Spirou, Tintin, Vaillant*, etc.) tirés des collections du Centre BD (fonds Ghebali). Le chef de service a rédigé la préface de l'ouvrage.

Sept étudiants ou gymnasiens ont sollicité les collections du Centre pour nourrir leurs recherches.

Visites du Centre BD

- 18 étudiants HES de Genève en Information et Documentation dans le cadre du cours « Bande dessinée : Formes et usages » ;
- 20 participants à la journée découverte organisée par le service ;
- 15 collaborateurs de l'Unité Santé et sécurité au travail de la Ville de Lausanne ;
- Dr. Prof. Elissa Pustka de l'Université de Vienne (Autriche) avec 13 étudiants en master romanistique ;
- Dr. Prof. Lukas Etter de l'Université de Siegen (Allemagne) avec 11 étudiants des universités de Berne, Neuchâtel, Genève et Lausanne.

Délégations, conférences et communication

- Intervention d'ouverture par le conservateur du Centre BD au 4^e Salon de la Bande Dessinée francophone de Vienne (Autriche) rassemblant les ambassades suisses, françaises et belges ;
- le conservateur du Centre BD a été membre du jury pour l'octroi des diplômes de l'Ecole professionnelle des arts contemporains, Bande-dessinée, multimédia à Saxon ;
- entretien avec les collaborateurs du Centre BD, le 18 août 2016 dans l'émission *L'Horloge de sable* (RTS), à propos de la bande dessinée suisse ;
- entretien avec le bibliothécaire du Centre BD, le 28 octobre 2016, dans l'émission *Vacarme* (RTS) à propos du roman graphique autobiographique ;
- interview du bibliothécaire du Centre BD pour le numéro de décembre 2016 du périodique *Christianisme aujourd'hui*, sur le thème de la religion dans la BD.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée : Formes et usages » à la HES de Genève dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Le projet de Maison du livre et du patrimoine continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite. 3'500 registres de classe ont ainsi été rangés dans 170 cartons, tout comme le fonds de l'Etablissement secondaire de Béthusy. D'autres fonds ont été transférés au dépôt des Plaines du Loup.

Le choix d'un logiciel, pour la mise en ligne d'une bibliothèque numérique permettant d'accéder à la copie numérique de documents d'archives a été fait. Cette solution sera disponible sur PC, tablette et smartphone (Android et IOS). Les travaux de rétro-numérisation entrepris et qui se poursuivent permettront l'ouverture publique de cette plateforme en 2017.

La bibliothèque des Archives est désormais sur la plateforme vaudoise RenouVaud (20'357 exemplaires).

Le site Internet des Archives sous lausanne.ch a été revu bénéficiant du travail du photographe Mathieu Gafsou. Les pages de mise en valeur de la revue *Mémoire Vive* ont également été totalement refaites.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

Locaux et sécurité

Dans les locaux de la rue du Maupas 47, remplacement de tous les détecteurs incendies et de la centrale d'alarme feu ; installation d'une borne wifi supplémentaire.

Suite à l'inondation qui a frappé le MHL, un hébergement temporaire des documents a été opéré dans le dépôt des Plaines-du-Loup.

Consultation

903 personnes (2015 : 919), dont 488 nouveaux inscrits (2015 : 584), ont eu recours aux services des Archives. 1'807 prestations ont été dénombrées (2015 : 1'639). 20% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations-Expositions-Recherche

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sur le thème « *Pauvreté urbaine et exclusion sociale au miroir des archives* ». Cinq classes ont été reçues.

Mandat a été donné à des étudiants de la HES Genève pour déterminer des axes possibles d'animations par les Archives dans le cadre du programme culturel du Service.

Publication : Frédéric Sardet : « *Entre idéal-type et question éthique. Remarques conclusives pour un colloque* » in P. Servais et F. Mirguet (éds.), *L'archiviste dans quinze ans*, 2015.

Formation

L'apprentie ayant réussi ses examens finals, les Archives ont procédé à l'engagement d'une nouvelle apprentie. Quatre stagiaires ont été reçus (apprentis, pré-HES, étudiant master).

Afin de porter le projet de gouvernance documentaire, l'archiviste-adjointe a suivi une formation sur la méthode de gestion de projet Hermès et a suivi une formation sur les marchés publics.

Une présentation du secteur audiovisuel a été faite dans le cadre d'un séminaire de l'UNIL (Prof. N. Valsangiacomo).

Les Archives ont organisé un séminaire romand sous l'égide de Memoriav sur la gestion du patrimoine audiovisuel.

Gestion documentaire administrative

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a encore mobilisé les énergies. Le préavis en collaboration avec le SOI a été adopté par le Conseil communal et la méthodologie posée en vue des appels d'offre.

La gestion documentaire des bibliothèques de la Ville et du Centre BD a été revue avec la mise en service d'un nouveau plan de classement et d'organisation des documents sur les serveurs avec nouveau modèle de droits d'accès. Le bilan est d'ores et déjà positif.

Un appui a été apporté au Service de la culture en charge d'un projet d'archivage en partenariat avec la HES Genève.

Le SAJE a également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'un projet de gestion documentaire : conseils sur les bonnes pratiques, la conception d'une nouvelle arborescence, entretiens conjoints avec les collaborateurs (plus d'une dizaine) pour la construction de la nouvelle arborescence, réflexions sur l'organisation de la bascule des fichiers selon le nouveau modèle, prévue début 2017.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 57 versements (2015 : 66) ont été effectués, dont 18 de l'administration communale (2015 : 17). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 749 fonds différents (2015 : 734). 24 inventaires ont été finalisés (2015 : 21). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de la Jeune chambre économique de Lausanne (P 392), comportant des documents de la Jeune chambre économique suisse et de la Jeune chambre économique internationale, de 1963 à 2006, dont 3'611 photographies (68 boîtes). Egalement en provenance de Monique Vallotton (P 742), une série de plans et dessins de l'Eglise Saint-François, de l'Hôpital cantonal, de l'Ecole industrielle cantonale et du Gymnase de la Mercerie de 1846 à 1979 (16 plans).

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'353 références pour des actes signés depuis 1994 (2015 : 1'178).

Dix services et quatre institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

En 2016, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 8.7 To représentant 730 heures de vidéo (1'632 documents) et 240 heures de sons sur 81 Go (2015 : 17 To incluant 710 heures de vidéos et 1'765 heures de sons). Les productions de La Télé (409 heures), les fonds du Conseil communal, de TV Bourdo-Net, de Pierre Jeanneret et de la famille Dessaux ont occasionné les traitements les plus massifs. Globalement, les traitements ont concerné 36 fonds différents.

4'170 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur le web TV des Archives (www.dartfish.tv/lausanne; 2015 : 3'639). On dénombre une moyenne de 1605 visionnements par mois.

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 163 To de fichiers. Il convient de ne pas oublier que nombre de documents audiovisuels ne sont pas encore disponibles sous format fichier numérique. A ce propos, l'acquisition d'un scanner 2K pour numériser les films acétate en formats inférieurs au 35mm, a permis de traiter 168 documents filmiques (8mm, super 8mm, 9.5mm, 16mm) représentant 38 heures d'images.

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons pour des services de l'administration et différents partenaires : Cab Production, Domaine public, Louis Prod, LUFF, La Télé, Théâtre de Vidy, UNIL.

Deux gros chantiers ont débuté : le traitement des archives de la Compagnie Philippe Saire et celles du Hot Point festival. Le soutien financier de Memoriav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) s'est poursuivi.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives anciennes porte désormais sur 1'125 unités documentaires (2015 : 1'101).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 34'555 prises de vue (2015 : 31'272) dont 3'892 plans de police des constructions (2015 : 3'800).

Bibliothèque et documentation

L'année a été marquée par le passage à RenouVaud, réseau vaudois de bibliothèques, suite à la décision prise en 2014 par le Canton de Vaud de quitter Rero. La bibliothécaire-documentaliste des Archives a participé à deux groupes de travail pour la mise en place du nouveau réseau, les groupes catalogage et prêt-inter. Elle a suivi les formations des modules catalogage, prêt-inter, indexation et opac du logiciel Alma. Le travail bibliothéconomique a été ralenti par l'arrêt de la production pendant cinq semaines, arrêt lié à la migration des données, ainsi que par la prise en main du nouveau logiciel, plus lourd et contraignant que le précédent.

Le projet *Indexation des bases de données d'archives* se poursuit sous la conduite de la bibliothécaire-documentaliste, afin d'harmoniser les pratiques d'indexation, corriger et améliorer les index.

2'318 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2015 : 2'298). La base documentaire compte désormais 71'042 références dont 32% sont directement issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation du bulletin du Conseil communal avec accès direct aux transcriptions des séances compte – de janvier 1994 au 17 janvier 2015 – 11'064 notices consultables en ligne (2015 : 10'144).

305 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2015 : 404). 61% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 393 titres (2015 : 605 titres). Le nombre d'échanges interurbains reste stable (53 prestations).

Dans le cadre des échanges menés avec les Archives cantonales vaudoises (ACV), on relèvera la réception d'une liste des étudiants de l'Université de Lausanne (1912-1940) et l'Annuaire officiel du canton de Vaud (1818-1836).

Parmi les archives et documents acquis en 2016, il faut mentionner des manuscrits et des sources iconographiques relatifs à la propriété de Mon-Repos, des plans du 19^e siècle, dont l'église Saint-François, et un exemplaire du *Traité des nerfs et de leurs maladies*, du Dr Tissot publié par Grasset en 1789.

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement dans le but de

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.70	5.10	4.70
Agglomération (Urbanisme)	1.00	1.00	1.80	1.00
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	3.00
Bureau permis construire - urb	16.60	15.50	16.60	16.30
Environnement (Urbanisme)	2.00	0.90	2.00	1.70
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	1.70	1.70
Planification (Urbanisme)	9.00	8.30	9.00	8.20
Total service	38.90	36.10	40.20	36.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.70	5	4.70
Agglomération (Urbanisme)	1	1.00	1	1.00
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	3	3.00
Bureau permis construire - urb	17	15.50	18	16.30
Environnement (Urbanisme)	1	0.90	2	1.70
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	2	1.70
Planification (Urbanisme)	9	8.30	9	8.20
Total service	39	36.10	40	36.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

SECTION PLANIFICATION

Plans d'affectation

Le nombre de procédures en cours est toujours important; il s'élevait à 36 à fin décembre 2016, dont 34 PPA ou PQ.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2016 :

- la révision du PPA n° 690 concernant les terrains compris entre le chemin de Montolivet, l'avenue de Montchoisi, la Vuachère et le chemin du Pont-du-Diable, suite à la fermeture des portes de l'Institut Montolivet;
- la réactivation de la révision du PPA n° 649 au lieu-dit Boissonnet, limitée à la modernisation des infrastructures médico-sociales;
- le PPA pour l'étude de l'éventuelle couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses;
- le lancement des études du PPA 2 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Un plan a été mis à l'enquête publique :

- PPA 1 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PPA Tuilière Sud – projet Métamorphose;
- PPA 1 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose;
- PQ Manor – Saint-Laurent.

Trois plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement :

- le PQ Grangette-Praz-Séchaud II, qui prévoit la réalisation de nouveaux logements et équipements collectifs, dans un secteur bien desservi en TP, pour diversifier l'offre en logement dans le quartier des Boveresses et répondre aux besoins locaux en matière d'accueil pour la petite enfance ;
- le PQ « en Contigny », qui prévoit la réalisation de logements dans deux nouveaux bâtiments et dans un étage d'attique sur un bâtiment existant afin de compenser les logements supprimés par l'agrandissement de la gare ;
- le PQ chemin des Falaises – avenue de la Sallaz – réservoir du Calvaire qui assure un développement urbanistique cohérent permettant la construction de trois immeubles sur un socle d'activités et un nouveau réservoir d'eau potable.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41	35	34	34
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0
dont PDL et PDCom	0	0	3	2	2	1	2	2	2
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3

Plans d'affectation sur des communes voisines

Quatre plans d'affectation portant sur des propriétés communales situés sur le territoire de communes voisines sont en cours :

- Romanel-sur-Lausanne – boucle autoroutière de la Blécherette ;
- Epalinges – site de l'Arzillier : nouveau quartier d'habitation et construction d'un réservoir d'eau ;
- secteur de Malley, sur les communes de Prilly et Renens : le premier PQ concerne les terrains jouxtant la Gare de Malley et propriétés de Lausanne et des CFF et a été adopté par les deux Conseils communaux en 2016. Dans la commune de Prilly, le projet a été soumis au vote populaire suite à la décision du Conseil communal ; il a été plébiscité par la population le 27 novembre 2016. Le PQ est maintenant en vigueur. Le plan prévoit 52'500 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m², soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois. Le second PQ concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine à gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais est à l'étude. Le plan prévoit 111'300 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m², soit une nouvelle population de 2'220 habitants-emplois.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. La CCUT s'est consacrée, en 2016, au dossier « Pôle Gare ».

Dossiers de planification liés à Métamorphose et à Pôle-Gare

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné les cellules « Métamorphose » et « Pôle Gare » dans le développement des grands projets territoriaux de la commune, tant au niveau de la planification et de l'évaluation des risques environnementaux que du point de vue patrimonial.

Bureau de développement & projet Métamorphose

Le Service de l'urbanisme participe à la direction de projet Métamorphose et aux séances de coordination des Plainnes-du-Loup et des Prés-de-Vidy. Il a accompagné le travail du bureau sur plusieurs sites, notamment aux Plainnes-du-Loup, à la Tuilière, au stade de Coubertin et aux Prés-de-Vidy. Ces différents projets ont connu les avancées suivantes :

- le plan et le règlement du PPA 1 ont été finalisés par le Service de l'urbanisme, puis mis à l'enquête publique du 23 mars au 26 avril 2016. L'enquête a suscité une opposition d'un habitant et trois interventions. La Municipalité l'a approuvé le 15 septembre 2016, puis le Conseil communal l'a adopté dans sa séance du 7 décembre 2016 (préavis N° 2016/54) ;
- le PPA Tuilière Sud, qui comprend un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et un centre d'affaire, a été mis à l'enquête publique du 16 décembre 2015 au 25 janvier 2016. Il a suscité deux oppositions. Le Conseil communal l'a adopté dans sa séance du 7 juin 2016 (préavis N° 2016/20 « Métamorphose - Stade de la Tuilière - Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2014/14 pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres et demande de crédit d'étude pour la préparation de la phase d'exécution des travaux »). Le plan a été transmis le 21 juin 2016 au Canton pour approbation préalable ;
- le Service a participé au lancement du concours d'architecture pour la transformation du stade d'athlétisme de Coubertin et élaboré un schéma directeur sur le secteur ouest des rives du lac Léman afin d'intégrer cet important programme dans une vision à plus long terme respectueuse des qualités environnementales et paysagères du site ;
- le secteur stratégique des Prés-de-Vidy doit accueillir un écoquartier comprenant entre 180'000 à 210'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd), dont environ 1'600 logements à terme. Le Service de l'urbanisme a contribué à l'élaboration du cahier des charges du mandat d'études parallèles.

Pôle-Gare et Léman 2030

Pôle-Gare est un projet urbanistique d'ampleur, étroitement lié au projet Léman 2030, avec de nombreuses implications : optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue du doublement des voyageurs entre Lausanne et Genève, coordination avec la réalisation du métro m3, modification du tissu bâti existant, requalification des espaces publics autour de la gare, densification du secteur, coordination et consultation des différents intervenants, etc.

Le Service de l'urbanisme accompagne la démarche en participant aux diverses cellules de coordination réunissant les services de la Ville concernés, les mandataires et les acteurs publics et privés, notamment le bureau Pôle-Gare, le groupe décisionnel gare de Lausanne et le groupe d'accompagnement Lausanne.

Plan directeur communal (PDCom)

Le projet de PDCom a été modifié pour intégrer les nouvelles exigences liées au PALM 2016 et au projet de 4^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), principalement sur les points suivants :

- stratégie communale en matière de surfaces d'assolement sur la base de la mesure F12 du PDCn ;
- redimensionnement de la zone à bâtir hors périmètre compact ;
- prise en compte de la priorisation des projets lausannois situés à l'intérieur du périmètre compact du PALM, aux horizons 2030 et 2040.

Par ailleurs, le programme d'actions du cahier 2 du PDCom a été actualisé sur la base du nouveau plan des investissements 2016-2024.

Agglomération / région

Le Service de l'urbanisme assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

En 2016, la création d'une unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales (délégué-e au projet d'agglomération et adjoint-e) a permis de clarifier les missions du service dans ce domaine et de répondre à une implication plus forte des schémas directeurs dans la conduite du PALM (mode de conduite partenariale entre le Canton et les schémas directeurs).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit ;
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : les projets composants les mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) sont pour l'essentiel en cours de planification. Pour rappel, la Confédération a attribué au PALM 2012 un cofinancement de 35%, pour un total de CHF 185.48 millions, destiné aux mesures infrastructurelles couvrant la période de 2015 à 2018. Les mesures lausannoises cofinancées sont, entre autres, la première étape du métro m3 (tronçon gare-Flon), le réaménagement de la place de la gare CFF ainsi que des mesures en faveur des transports publics, de la mobilité douce ou le réaménagement d'axes routiers ;
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : la politique des agglomérations de la Confédération prévoit une révision des projets d'agglomération tous les quatre ans. Le PALM 2016 a été déposé auprès de la Confédération en décembre 2016. Il sollicite un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022, comprenant notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce. Cette troisième génération a nécessité un travail important de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales, en particulier la LAT révisée, en précisant les projets d'urbanisation à réaliser avant 2030 et après 2030.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma s'intéressent à :

- l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand visant à planifier le développement d'un site stratégique du PALM, destiné à accueillir à terme plus de 13'000 habitants-emplois supplémentaires. Le projet de PDLi a fait l'objet d'un examen préalable en 2015. En 2016, les compléments demandés par l'Etat ont été apportés. Le concept a ainsi été précisé ;
- la planification énergétique anticipant les besoins énergétiques liés aux nouveaux développements et fixant des objectifs pour un approvisionnement durable du secteur ;
- l'élaboration d'un guide urbanisation et agriculture non-contrainant destiné à une meilleure prise en compte des intérêts de l'agriculture et du paysage agricole. La version finale sera adoptée début 2017.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les collaborations avec le SDEL ont été transférées du Service de l'urbanisme à SPADOM.

Schéma directeur Centre Lausanne

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales sur les projets en cours (pôle de Vennes) ou à venir (développement du métro m2) entre les communes de Lausanne et d'Epalinges.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Depuis sa création en juillet 2016, l'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR et a organisé une séance d'information sur le PALM 2016.

Espaces publics

Le Service a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du bureau des espaces publics, dont il est un membre permanent et qui est l'organe de suivi et de coordination des projets portant sur le domaine public. Le développement des projets est confié aux différents groupes des espaces publics formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. En plus de participer à cette structure, le service a pris part aux séances bimensuelles du groupe deux roues légers et du groupe accessibilité piétonne.

Il a également participé, entre autres, à différents groupes de travail :

- accompagnement de la mutation du quartier de Sévelin – Sébeillon : projet de requalification de « l'impasse Sébeillon » et aménagement éphémère dédié à l'organisation d'événements dansants en plein air, le « Kit Guinguette » ;
- aménagement de la place de la Sallaz et travaux de requalification de la route de Berne ;
- aménagements favorisant la mobilité douce (piétons et vélos).

Développement durable / Environnement

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

L'OCRE est partie prenante pour la finalisation du PDC notamment en intégrant l'évaluation environnementale stratégique ainsi que le suivi de la prise en compte des ressources du sous-sol (*Deep City*).

A l'échelle locale, il a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des PQ Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Coubertin, Petit-Château, collège du Riant-Pré ou encore pour le développement de l'EHL. Il a rédigé les décisions finales pour les PPA « Plaines-du-Loup – étape 1 », « Tuilière sud » et « EolJorat Sud ».

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'office a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz. Il a également été sollicité pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. En outre, il participe à la révision du plan des mesures de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement (DGE). Également en coopération avec la DGE, il coordonne la mise en place d'une nouvelle station de mesure fixe de la pollution de l'air pour le quartier des Plaines-du-Loup. Les grands chantiers autour de la gare ont également été suivis dans le cadre des différentes instances du projet Pôle Gare, notamment pour les questions liées au bruit et à la qualité de l'air.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité près de 580 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à 420 réunions, internes ou externes, et procédé à près de 200 déplacements sur le terrain qui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments offrent une plateforme pour traiter les dossiers communs qui concernent parfois également d'autres services communaux et pour maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine ou l'évolution des recensements. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud permettent des échanges constructifs à propos du patrimoine lausannois.

La difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie demeure d'actualité. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du XIX^e ou du début du XX^e siècle qui n'ont pas obtenu un statut de « monuments » ne permet pas de préserver l'identité architecturale de notre ville. La recherche de solutions correspondant aux nouvelles normes n'est pas aisée pour les divers partenaires et constitue un axe de réflexion à développer. Une stagiaire auprès de la cellule patrimoine a constitué une documentation de référence à ce sujet.

Quelques affaires particulières méritent d'être mentionnées, en particulier l'élaboration, avec RM, d'un habillage des armoires électriques se trouvant sur le tracé de la route de Berne en illustrant son histoire et son évolution à travers des photographies anciennes. L'avancement du projet Métamorphose a impliqué le transfert du monument Astouin, en piètre état de conservation, du site de la Tuilière dans les locaux du MHL avec l'intervention d'un tailleur de pierre. Une réplique a été réalisée selon les règles de l'art et sera réinstallée à proximité de l'aérodrome de la Blécherette, lieu du drame.

Plusieurs études historiques ont été réalisées à la demande de la cellule, parfois en collaboration avec d'autres services communaux, notamment le SPADOM. Deux documents concernent des sites ou jardins historiques touchés respectivement par d'importants travaux de construction et par un entretien lourd, au coteau du Languedoc et au jardin en terrasse de la Cité-Vieux-Bourg.

Au Flon, les deux immeubles dits « Jumeaux » ont fait l'objet d'une étude historique qui a permis à la Section monuments et sites et à la déléguée de donner un cadre cohérent aux transformations à venir. L'étude consacrée au Capitole permet de mieux comprendre cet objet et d'envisager en toute connaissance les interventions à venir.

En raison de démolitions prévues, une couverture photographique professionnelle, assortie parfois d'une étude historique ou d'une documentation référencée, a été demandée pour les objets suivants : la maison d'habitation construite par le professeur Alfred Stucki et ses abords ; deux chalets situés à l'avenue de Chailly ; la salle « Lausanne » du Palais de Beau-

lieu ; la peinture murale d'Arthur Jobin commandée par la Loterie romande pour son immeuble de Marterey ; un ensemble de logements économiques à la route du Pavement ; l'immeuble de la Société coopérative d'habitation à l'avenue de-La-Harpe. Finalement, une étude historique du domaine de Montolivet a été motivée par les réflexions sur un nouveau PPA. Tous ces documents peuvent être consultés auprès des Archives de la Ville ou du Musée historique.

Dans le cadre de Pôle-Gare, la dimension patrimoniale a été portée dans diverses séances de travail et en particulier dans le cadre de la démarche participative concernant les Fleurettes où une marche exploratoire a été réalisée avec les habitants du quartier.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « *Oasis des villes – oasis des champs* ». Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la machine à vagues de la piscine de Montchoisi, son histoire tumultueuse et sa transformation saisonnière en patinoire. Le chantier de l'ancien Kursaal à Bel-Air, où des démontages avaient mis au jour d'anciens décors, a attiré près de 900 visiteurs. Une brochure consacrée à chacun de ces édifices a été réalisée à cette occasion et offerte au public.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli. L'étude de cas portait sur un groupe d'immeubles à l'avenue de France propriété de la Ville et figurant au recensement avec un note *3* (objet d'intérêt local).

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC (qui remplace l'appellation « Office de la police des constructions » depuis le 1^{er} juillet 2016) découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir. A la demande, des séances préalables sont organisées réunissant les architectes, maîtres d'ouvrage et techniciens du BPC.

A réception des projets, le bureau consulte les services communaux, respectivement cantonaux (synthèse CAMAC) et soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, puis procède à l'analyse réglementaire des projets et les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

En 2016, 996 séances de travail (contre 922 en 2015) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées. 358 enquêtes publiques (contre 312 en 2015) ont été ouvertes et 713 oppositions/interventions (contre 303 en 2015) ont été déposées. Il est à relever que le nombre et la durée des séances avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs du BPC. Les collaborateurs ont encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (21 contre 17 en 2015) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs du bureau.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen de la part des collaborateurs du bureau (834 en 2016 contre 772 l'année précédente). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement de certains dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important et la qualité des dossiers réceptionnés demeurent un problème majeur. A cet égard on peut signaler un nombre croissant de dossiers préparés par des professionnels européens qui méconnaissent les exigences réglementaires locales.

Concernant le projet de refonte du questionnaire général de demande de permis de construire en vue de sa simplification, le Département des infrastructures et des ressources humaines a encore un important travail à fournir, notamment de rénovation du système d'informations pour atteindre les objectifs fixés.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2016, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- chemin de Bérée 28A à 32B, 52B : construction de neuf immeubles comprenant 185 logements, des bureaux et une crèche ;
- avenue de la Sallaz 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15 et chemin des Falaises 2, 4 : construction, après démolition, de trois bâtiments comprenant 194 logements, une crèche, deux restaurants et des surfaces administratives et commerciales ;
- avenue de la Sallaz 40 : construction, après démolition, d'un immeuble mixte de 38 logements et espaces dévolus à l'artisanat ;
- route de Berne 309, 311 et 313 futur : construction de trois immeubles comprenant 98 logements, une crèche et un parking souterrain ;
- route de Cojonnex 18 : travaux préparatoires pour la nouvelle Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL), dont construction de murs de soutènement, de l'accès principal (ouverture de la butte), d'un accès de livraison, d'une déchèterie, d'un parking extérieur provisoire ;
- avenue Jacques-Dalcroze 5 : démolition du chapiteau du Théâtre de Vidy et reconstruction d'un pavillon démontable ;
- chemin de la Prairie 40 : réfection de la place de jeux, suppression du terrain multisports, réfection d'un terrain de sport et construction d'un bâtiment pour le terrain d'aventure ;

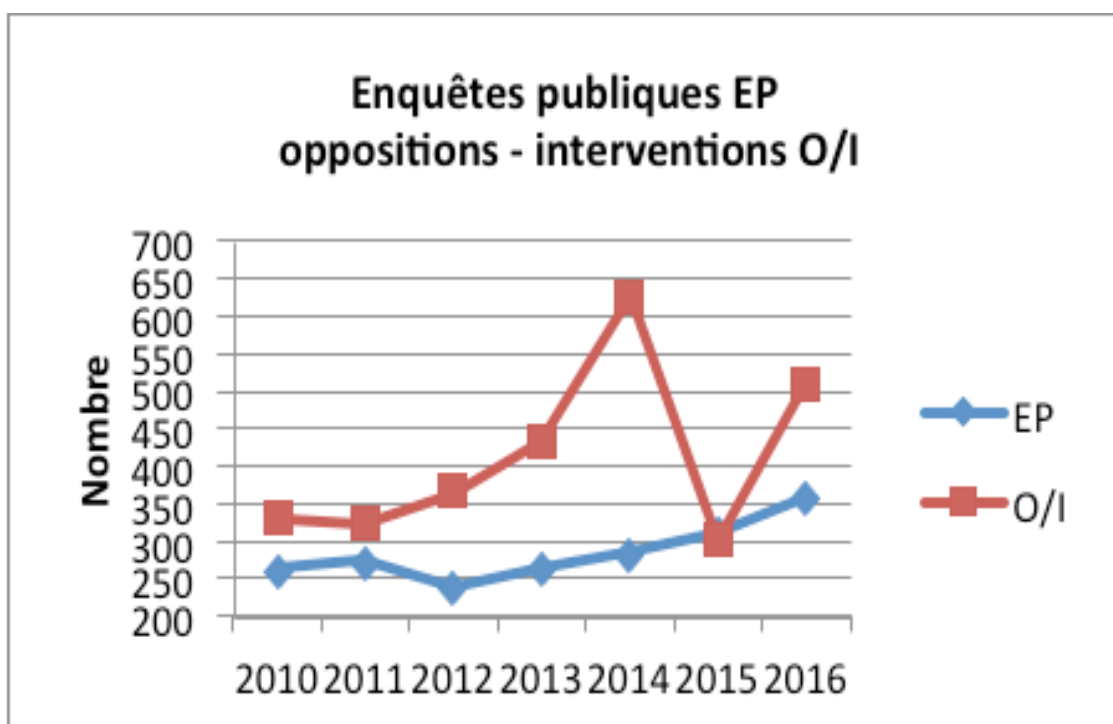
- route du Jorat 196a à 196p: construction de douze immeubles Minergie pour un total de 88 logements, commerces, tea-room, cabinet médical aux rez-de-chaussées;
- rue des Côtes-de-Montbenon 1, 3, 5 futurs: construction, après démolition, d'un bâtiment destiné à des surfaces d'activités (artisanat, commerces ou services);
- route du Pavement 41 à 63: construction, après démolition, de trois immeubles pour un total de 99 logements;
- rue du Petit-Rocher 6: construction d'un bâtiment comprenant 17 logements et un hôtel avec parking;
- avenue de-la-Harpe 39 à 43: construction d'un immeuble de 67 logements;
- avenue du Mont-d'Or 77: construction d'un immeuble de 16 logements.

En marge de ce qui précède, les secrétariats du Service assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enquêtes publiques	262	273	239	263	284	312	358
Oppositions/Interventions	334	327	369	436	629	303	713



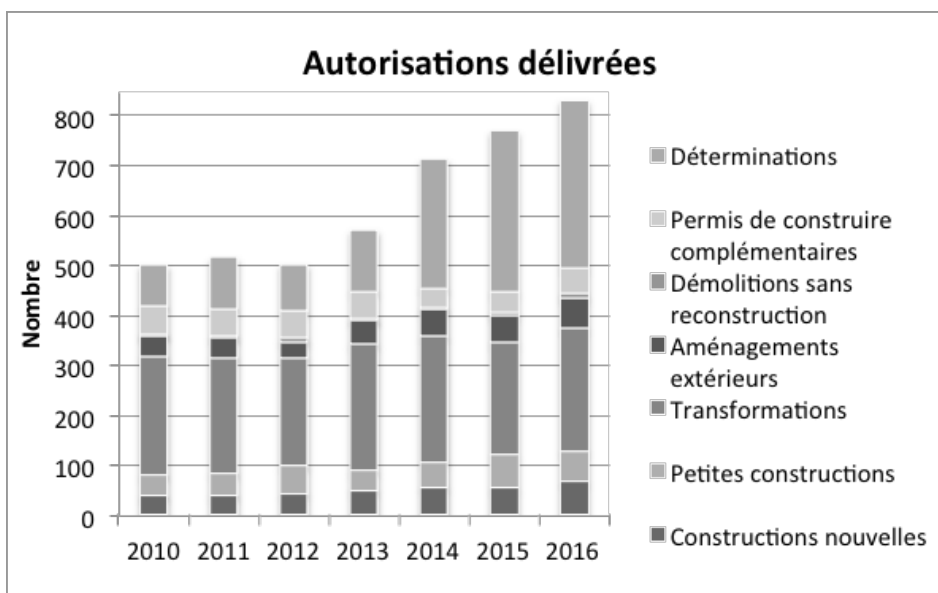
Recours déposés

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	12	17	21	20	18	17	21

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	38	40	42	49	56	54	67
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	42	44	56	40	51	66	62
Transformations	238	232	217	254	251	226	245
Aménagements extérieurs	42	40	32	48	54	55	62
Démolitions sans reconstruction	2	4	8	2	4	5	9
Permis de construire complémentaires	57	55	54	56	39	42	52
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	84	102	95	124	260	324	337
Total	503	517	504	573	715	772	834

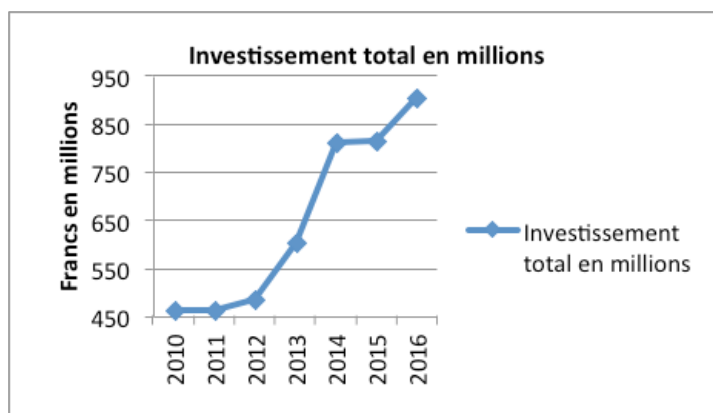
Les déterminations pour travaux dispensés d'autorisation sont comptabilisées depuis 2014.



Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Projets de (en francs) :							
moins de 0,2 million	229	237	243	277	268	257	316
de 0,2 à 1 million	98	87	90	90	94	92	83
de 1 à 5 millions	67	64	52	53	64	68	66
de 5 à 10 millions	16	15	14	13	13	14	14
plus de 10 millions	9	12	10	16	16	17	18
Total des projets	419	415	409	449	455	448	497
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	463	463	484	604	811	815	903

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.



Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Parkings souterrains	331	517	402	825	410	701	601
Garages-boxes et couverts extérieurs	23	44	34	26	83	20	16
Places de parc extérieures	436	144	183	98	143	64	209
A supprimer	303	111	210	367	145	352	302
Total	487	594	409	582	491	433	524

Durée des procédures d'octroi des permis de construire

490 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire ont été prises en 2016 (contre 426 en 2015), dont six décisions négatives.

Pour les 484 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2016, il s'est écoulé en moyenne 7.2 mois (8.3 mois en 2015) entre le dépôt de la demande de permis et la décision municipale d'octroi du permis.

340 demandes (279 en 2015) ont été soumises à l'enquête publique. En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision municipale, il s'est écoulé 2.8 mois (3.2 mois en 2015).

Toutefois, si les dossiers problématiques sont écartés de l'échantillon, la statistique 2016 présente des durées de procédures raccourcies comme le montrent les tableaux ci-après. Dans la grande majorité des cas, le traitement de ces dossiers a été différé pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable ;
- délai demandé pour négocier avec les opposants ;
- modification du projet initial qui induit un retour à la case départ ;
- synthèse des services cantonaux (CAMAC) non produite dans un délai raisonnable (trois mois en moyenne) ;
- raisons financières.

Projets non soumis à enquête publique

2016	Tous les dossiers	Dossiers problématiques	Sans les dossiers problématiques
Nombre	144	16	128
<i>Durée des procédures en mois</i>			
Moyenne	6.3	24.3	4.1
Médiane			3.5
Quartile Q1*			2.1
Quartile Q3**			5.3
Décile D1***			1.4
Décile D9****			7.2

* Au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

** Au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3 et environ 50% des valeurs se trouvent dans l'intervalle interquartile Q1 ; Q3

*** Au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

**** Au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets soumis à enquête publique

2016	Tous les dossiers	Dossiers problématiques	Sans les dossiers problématiques
Nombre	340	21	319
<i>Durée des procédures en mois</i>			
Moyenne	7.6	23.5	6.5
Médiane			5.8
Quartile Q1			4.1
Quartile Q3			8.1
Décile D1			3.2
Décile D9			11.1

Police des constructions – hygiène et salubrité – commission de salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particuliers, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion.

Par le biais de l'examen de dossiers, de conseils, de contrôle de locaux, de visites sur place et d'édition de prescriptions, l'unité hygiène de l'habitat veille à la salubrité et au bien-être des particuliers.

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2015	2016	Types
612	646	Nombre de demandes de permis de construire examiné
348	351	Nombre de dossiers présentant des lacunes
1'017	1'061	Nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2016, 549 requêtes ou plaintes concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence ont été déposées (2015: 480) relatives aux causes suivantes :

2015	2016	
27	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
112	11	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
11	15	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
20	22	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
29	26	problème de ventilation
57	77	entretien de logements
8	10	ordures ménagères
3	5	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
2	1	entretien des parcelles et des abords des immeubles
198	254	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
52	51	création ou transformation d'établissements publics
58	54	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

En 2016, le Service de l'urbanisme a assuré le traitement et le suivi de quatre enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l' Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, etc. Elles ont porté sur les objets suivants :

- automatisation et modernisation du tronçon de ligne CFF – Modification de projet – Loi fédérale sur les chemins de fer ;
- déplacement sous-station LEB de Vernand-Camarès –Loi fédérale sur les transports ;
- tronçon Vennes-Chexbres de la N9 – Loi fédérale sur les routes nationales ;
- modification du projet de tunnel du LEB – Loi fédérale sur les chemins de fer.

Le Service de l'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (six enquêtes en 2016 contre dix en 2015).

Atelier des maquettes

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1:500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 37% du territoire est réalisé, soit 110 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1:200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à la place Saint-François et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- une maquette au 1:500^e a été produite pour le PPA l'Arzillier ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA Sévelin – Sébeillon ;
- une maquette projet de transformation de la STEP (1:400^e) ;
- la poursuite de construction des bâtiments concernant Pôle-Gare et l'avenue d'Ouchy ;
- une nouvelle version du projet PPA Clémence (avenue de Morges et chemin de Renens) ;
- une nouvelle version du PPA Vallon ;
- la maquette de la Cathédrale au 1:50^e pour le Musée historique de Lausanne, terminée au mois de septembre.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et à la conception et réalisation, en collaboration avec SPADOM, de l'exposition : « Lausanne – *A la recherche du plus bel arbre* », ainsi qu'au montage d'un stand de présentation du service à l'EPFL.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que le SJL, le DEJCS, l'association ADER/s, les Pompes funèbres officielles, la Semaine olympique, affiches Vacances.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives du Service. De plus, des photographies du siège du CIO ont été réalisées pour le compte de la déléguée au patrimoine bâti. D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du Service sur la base de données permettant l'accès aux images des services et directions intéressés.

CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de Surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000.- et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : membres du Réseau L, entités subventionnées, sociétés immobilières et billetteries
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.60	7.60	9.70	8.90
Direction & Secrétariat - CFL	4.00	3.70	2.90	2.90
Total service	11.60	11.30	12.60	11.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	8	7.60	9	8.90
Direction & Secrétariat - SR	5	3.70	4	2.90
Total service	13	11.30	13	11.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

Au 31 décembre 2016, le CFL dispose des compétences de 5 experts-réviseurs agréés (dont 3 experts-comptables), 3 réviseurs agréés et de 2 auditeurs internes spécialisés.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La directive municipale sur le CFL est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016 et régit les activités du Service dont la mission principale est de contrôler l'utilisation de tout argent public, en s'assurant notamment du respect des principes de conformité et de performance (principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités).

Le CFL est rattaché administrativement à la Direction culture et développement urbain et hiérarchiquement à la Municipalité conformément à la directive municipale.

MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2016 :

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 38 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou revue limitée) ;
- 52 rapports d'audit interne dont 42 audits de conformité.